

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 8, No 43

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 9 MARS, 1944

Imprimé à Huntingdon, Qué.

## Il manque encore \$4,000

Pour atteindre l'objectif de \$13,500 dans la campagne de la Croix-Rouge à Valleyfield, St-Stanislas, St-Timothée, St-Louis de Gonzague, Nitro — Le défi du camp d'Aviation aux industries de Valleyfield

### DONNONS GENEREUSEMENT

Il va falloir encore faire un effort généreux pour atteindre l'objectif fixé à Valleyfield dans la campagne de la Croix Rouge.

Les rapports à date nous montrent que la somme d'au delà de \$9,500 a été actuellement souscrite, ce qui laisse toutefois une marge de \$4000 pour atteindre l'objectif fixé.

Les industries de la ville et les employés des industries ont fait une grosse part dans la souscription du montant déjà réalisé.

Le défi lancé par le personnel du camp d'aviation de Valleyfield aux employés des industries a été relevé par ceux-ci. La moyenne des employés des industries dépasse actuellement la moyenne atteinte par le personnel du camp militaire.

Le camp militaire, possédant un nombre approximatif de 700 hommes, a une moyenne de \$1.10 par tête. On nous affirme toutefois que la souscription n'est pas terminée.

Et voici le rapport de quelques-unes de nos industries:

Nichols Chemical, moyenne de \$2.00 par tête.

Asten-Hill, moyenne de \$1.28 par tête.

Bronze Powder Works, moyenne de \$1.28 par tête.

D.I.L., moyenne de \$1.25 par tête, (l'objectif total de la compagnie est \$3000.)

Montreal Cottons, moyenne de \$1.00 par tête.

La seule ombre au tableau provient actuellement de la souscription du public en général dans Valleyfield. Les rapports des sollicitateurs ne sont pas encore rentrés. Mais il faudra que la générosité du public réponde à la demande de la Croix Rouge, afin de ne point faillir à l'objectif que l'on a figuré pour cette ville.

Il n'est point besoin de répéter au

public l'importance à ce que tout le monde aide, dans la mesure de ses moyens à supporter la Croix Rouge Canadienne. Nous avons été à même de constater, par la voie des journaux, ou par la voie de la radio, les témoignages fournis par des soldats canadiens-français, revenus d'outre-mer, et qui ne doivent la vie qu'aux soins reçus par la Croix Rouge, soit dans les camps de prisonniers, soit sur les champs de bataille. Nous publions dans ce journal des témoignages de soldats de Valleyfield, qui eux-mêmes ont bénéficié des bienfaits de la Croix Rouge. Leurs dires sont la meilleure preuve de l'importance qu'il y a pour chacun de nous d'aider à l'oeuvre de la Croix Rouge Canadienne.

Encore quelques jours, et la campagne de la Croix Rouge sera terminée. Ceux qui n'ont pas encore souscrit leur part peuvent le faire.

Le public reçoit la visite des sollicitateurs. Que tout le monde fasse sa part en recevant les sollicitateurs avec bienveillance.

## "La famille et l'école" à Valleyfield

Le programme de la Soirée des Parents, le 13 mars prochain

M. Frédéric Girard et M. Valérien Montpetit seront les conférenciers de la Soirée des Parents organisée dans la salle paroissiale de la cathédrale, lundi soir prochain à 8.15 heures. Le thème de ces causeries sera La Famille et l'École. Ce programme sera expliqué par M. Girard tandis que M. Montpetit présentera un travail qui a pour titre: "Assurer la formation physique de l'enfant par l'habitude d'une vie réglée. M. Montpetit, directeur de l'école Salaberry, connaît à fonds les enfants pour s'en être occupé depuis de nombreuses années; nul doute que ses remarques seront de nature à intéresser fortement les parents de ces élèves qui désirent voir leurs enfants atteindre le succès dans la vie grâce à une bonne formation.

Les parents recevront des invitations et des programmes; ils y verront tout l'intérêt que prennent les éducateurs de nos Ecoles pour apprendre à l'enfant à se conduire et à se diriger beaucoup plus que de le diriger et de le conduire.

LES BRAVES GAGNENT PAR 8-6 HIER SOIR  
(Lire à la page 16)

### DIRECTEUR DES BRAVES



M. PAUL LEDUC, populaire sportsman de la ville de Valleyfield, directeur des Braves de Valleyfield de la Ligue Intermédiaire de hockey.

### UN ENSEMBLE VOCAL DE VALLEYFIELD



Le "sextette Cécilien", ensemble exclusivement composé de "voix de chez-nous", commence à se faire connaître dans notre ville à cause de ses apparitions fréquentes. On remarquera, de gauche à droite: MM. RENE LEGER, ténor; IRENEE FRAPPIER, baryton et directeur; AL-

DERIC PLOUFFE, basse; ALBERT LEMAY, ténor; RENE LOISELLE, ténor, et l'accompagnatrice, Mme C. SMITH. Formé en septembre 1943 par M. Irénée Tessier, le sextette va de plus en plus progressant vers la popularité. Nous aurons d'ailleurs l'avantage de l'entendre avant longtemps.

## Il choisit de comparaître devant un jury

L'accusé est mis en liberté sous cautionnement de \$500.

Un individu de notre ville dont nous taisons le nom s'est vu pris à décider de quelle sorte de procès il choisirait pour répondre à une accusation de grossière indécence logée contre lui par la police locale. Il choisit un procès devant jury et subira une enquête préliminaire lundi prochain.

L'accusé a été surpris en compa-

### EN SERVICE



ALBERT LAMONTAGNE, frère de Mme Albert Bouffard, demeurant au No 150, rue St-Joseph, Valleyfield, et actuellement en service à Victoria, Colombie-Britannique.

gné d'un "petit ami" dans une automobile, près de la station du N.Y. Central dernier, 4 mars. Arrêté, il fut gardé derrière les barreaux; lundi matin il retournait à la station de police en attendant de trouver un cautionnement de \$500.

exigé par le recorder pour sa mise en liberté provisoire.

Il y avait une foule considérable à la salle de cour lundi dernier à cause de la présence des trois voleurs du magasin Laniel qui devaient y recevoir leur sentence.

## Cinq ans de pénitencier aux jeunes bandits qui ont défoncé le magasin Laniel, jeudi dernier

Le recorder A. Legault ne peut se montrer clément envers ceux-là qui en sont à leur dixième condamnation et qui recommencent dès leur sortie de prison

Trois jeunes gens qui arrivèrent à la cour du recorder en affichant un large sourire, quoique retenus l'un à l'autre par les menottes, ont changé d'air lorsqu'ils entendirent le recorder Legault les condamner respectivement à 5 ans de pénitencier, lundi avant midi. Ils se sont avoués coupable de vol avec effraction à la bijouterie T. A. Laniel, durant la nuit de mercredi à jeudi dernier, et de s'être approprié des montres pour une valeur de quelques \$400. Heureusement la police a pu les coffrer comme ils étaient à bord de l'autobus qui devait les conduire à Montréal. Deux d'entre eux furent arrêtés; comme on ne retrouvait de marchandises sur leurs personnes on conclut qu'il y avait un troisième complice et ce dernier fut retrouvé avec les montres au pont Mercier.

pénitencier comptant nombreux exploits dans le domaine du crime.

Leduc, pour sa part a à son crédit les arrestations suivantes: 1938, pour immoralité, vagabondage; 1939, pour vol avec effraction, recel, possession de drogues; 1940, pour tentative de vol avec effraction, vol d'automobile, vol avec effraction, vol dans un garage, infraction à la loi d'enregistrement national; 1943, pour infraction à la loi du service militaire. Pour ces différents "faits d'armes" Leduc reçut de nombreuses sentences variant à 1 mois de prison et 2 ans de pénitencier. Le dossier de chacun de ses compagnons est à peu près identique et tous furent à plusieurs reprises dans les filets de la justice.

Le recorder essaya en vain de trouver quelque marque de regret de la part des accusés; comme chacun de ces derniers est un récidiviste endurci, M. Legault n'eut pas d'autres alternatives de leur administrer, en même temps qu'une remontrance dans les grandes lignes, une sentence que ces jeunes bandits avaient bien méritée.

Ce sont Rosaire Leduc, 22 ans; Jean-Paul Simard, 23 ans, et Marcel Cédillotte, 20 ans. Tous trois ont des dossiers passablement chargés malgré leur jeune âge, et ils ont à tour de rôle fait la prison ou du

## M. P. D. McArthur, cultivateur, de Howick, est choisi président du parti Progressif-Conservateur du Canada

Un cultivateur de renom qui est publiquement honoré au cours du congrès du parti, tenu à Ottawa, en fin de semaine dernière, — Arthur Sullivan

Le parti progressif-conservateur, le plus jeune groupe politique comme s'applique à dire M. Bracken, a choisi comme président de l'Association un éminent cultivateur de la région de Huntingdon: M. P. D. MacArthur, de Howick. L'assemblée de l'Association eut lieu au Château Frontenac à Ottawa et réunissait les représentants de toutes les parties du Canada.

Le comté de Châteauguay-Huntingdon était représenté par le nouveau président, tandis que celui de Beauharnois-Laprairie avait comme délégué M. Arthur Sullivan, i.e., de notre ville.

M. MacArthur est un cultivateur de renom. Il est propriétaire d'un troupeau Ayrshire de grande valeur qui gagna les premiers prix dans les principales expositions du Canada. Son troupeau est actuellement classé comme le meilleur du Canada et comme le second de tout le continent américain.

Il occupe de plus des postes importants dans les milieux agricoles: président des Fermiers-Laitiers du Canada, de l'Union des producteurs de lait de la province de Québec, président du Comité Agricole de l'Est, directeur et ex-directeur de la Canadian Ayrshire Breeders Association, ex-président de l'Association des producteurs de lait de Montréal et président de la Fédération canadienne des Agriculteurs. On dit même que M. MacArthur est aussi sincère dans la politique que dans l'agriculture.

Le nouveau président assura M. Bracken que les résidents de Québec accorderaient au parti progressif-conservateur tout l'appui dont il a besoin pour arriver à faire une "bel avenir" à l'ouvrier et au cultivateur.

Au cours de cette assemblée M. Bracken adressa la parole à plusieurs reprises, particulièrement au cours du banquet qui clôturait ce congrès.

"Le bien-être humain doit constituer le premier souci de l'Est et n'être pas seulement une préoccupation secondaire ou le sous-produit d'un système politique", disait M. Bracken.

"Il faut renverser cet ordre de choses par le relèvement des salaires de l'humble travailleur et l'amener à prendre sa place dans notre économie. La vieille méthode nous conduit en droite ligne vers la centralisation, la socialisation et la dictature", dit le chef progressiste. Il ajoute que son parti veut d'abord la prospérité de la masse avant le profit pour le petit nombre, et cela par le moyen d'un système établi sur l'initiative privée, le profit individuel et la propriété privée.

M. Bracken insiste sur la nécessité d'amener le peuple à croire que son parti est un nouveau parti, le plus jeune parti au pays, et qu'il veut conserver ce que le passé avait de bon, rejetant tout ce qui est inutile et démodé.

M. Bracken entre ensuite dans une assez longue dissertation sur l'état actuel de notre population qui



M. P. D. McARTHUR

jouit d'une certaine somme de sécurité, grâce surtout au haut niveau de l'emploiement provenant de la guerre, mais qui n'a pas oublié la pauvreté et le chômage qui régnait au pays avant le conflit. Le peuple canadien s'inquiète, à bon droit, de ce qui se passera chez nous l'an prochain ou dans deux ans; il ne veut pas retourner au régime des secours directs. C'est l'assurance qu'il aura du travail rémunéré justement qu'il lui faut et qu'il n'a pas. Il demande une certaine somme de justice économique.

Le peuple canadien, poursuit le leader conservateur, ne veut rien de la tyrannie du capitalisme réactionnaire qui n'a à offrir que la misère et le chômage autour desquels s'exécute le jeu des cartels.

Il ne veut pas non plus du socialisme qui veut enrégimenter les citoyens.

Nous avons trouvé la solution au problème de la production; nous avons donc le moyen voulu d'assurer à tous un standard de vie comme jamais le pays n'en a connu."

### Le Lt. Leslie N. McCaig est porté disparu en service actif

Le quartier général de l'Aviation militaire canadienne communiquait vendredi sa 819e liste officielle de morts, blessés et disparus.

Parmi les "disparus en service actif à la suite d'opérations aériennes", on relève; le lieutenant de section Leslie Neil McCaig, D.F.C., fils de M. Neil McCaig, Ormstown Station, Qué.; le sergent Earl Smith, fils de M. Earl Smith, 4, avenue Edward, Châteauguay Heights, Qué.

## St-Stanislas

### HOCKEY

Le 5 mars, l'équipe locale recevait un groupe d'amis de Valleyfield et se disputait la victoire dans une partie de hockey vivement contestée. Valleyfield s'en tira vainqueur par un score vigoureux de 7-5. On tient spécialement à faire remarquer l'habileté du gardien de but de l'équipe locale. M. J.-Paul St-Aubin se distingua particulièrement en comptant 3 points pour St-Stanislas. MM. J.-Gilles Lalonde et P. Girouard entrèrent les 2 autres.

Pour Valleyfield ce furent MM. Lefebvre, 3 buts, Durocher, 2, Ostiguy et Proulx, 2.

St-Stanislas souhaite, si la température se prête favorable, reprendre sa revanche à l'aréna de Valleyfield, dans un avenir rapproché. Va et vient

M. et Mme Roméo Léger ainsi que M. et Mme Romuald Hamelin visitaient Mlle Georgette Léger, Mlles Pauline et Claire Hamelin à la Villa Marie des Roses de Rigaud, dernièrement.

## Le service de Léo Lacroix, 17 ans, a eu lieu à la cathédrale le 1 mars dernier

Les funérailles de Léo Lacroix ont eu lieu à la cathédrale de Valleyfield, mercredi de la semaine dernière, le 1 mars. Le jeune Lacroix, âgé seulement de 17 ans, est décédé à Malone, dimanche, le 27 février, à la suite d'une indigestion algue.

Il était fils de M. et Mme Georges Lacroix, domiciliés au no 12, rue Alfred, Valleyfield.

Le service a été chanté à 10:15 a.m. le 1 mars, en la cathédrale de Valleyfield. Un grand nombre de parents et amis assistait aux funérailles.

La famille reçut également de nombreux témoignages de sympathies, à l'occasion de ce deuil aussi prématuré.

Le défunt laisse son père et sa mère: M. et Mme Georges Lacroix; trois frères: tous trois caporaux dans l'armée canadienne: Gérard, Georges et Joseph; deux soeurs: Antoinette et Lilliane.

Le corps a été transporté après le service, au cimetière de Valleyfield pour y être inhumé.

Léo Lacroix était un ancien employé de Albert Viau, boucher sur la rue Ellice à Valleyfield.

### Bernard Vinet gagne le trophée Laniel & Fils Engr.

Le concours de popularité de la bijouterie Laniel et Fils Engr., s'est terminé le 26 février dernier, et le gagnant fut présenté au public jeudi soir, le 2 mars, avant la joute Cyclones-Valleyfield. C'est Bernard Vinet qui a reçu le plus grand nombre de votes, soit 874. Son plus proche concurrent a été Rosario Joannette qui en a reçu 770.

La présentation a été faite par M. Laurent Laniel, co-propriétaire de la bijouterie Laniel et Fils Engr.

A la même occasion, le trophée Gregory a été présenté à Jean Armand, le meilleur compteur de la Ligue Montréal cette saison. Au centre de la patinoire, nous pouvions remarquer, MM. Robert Lebel, président de la Ligue Montréal, Delpha Sauvé, M.P.P. et président des Braves, Arthur Vinet, vice-président du club.

## UN MESSAGE DU MINISTRE DES POSTES

Ottawa,

A tous les Canadiens:

L'an dernier, il s'est expédié de la base postale plus de 29,000,000 de livres de dépêches à nos forces armées outre-mer. On ne saurait décrire le rôle vital que jouent vos lettres pour maintenir le moral de nos hommes et de nos femmes qui sont loin de leur foyer.

Cependant, à cause de négligence ou d'oubli en adressant les correspondances, plus de 250,000 lettres ont dû l'an dernier passer par la section des recherches d'adresses, du Corps postal canadien.

La transmission se trouve retardée et ceux qui attendent des lettres de chez eux éprouvent beaucoup de désappointement. Cela cause un surcroît de travail au personnel de la poste qui a déjà tant à faire pour disposer du volume fort accru des correspondances, avec le manque de main-d'œuvre dont elle se ressent tout comme les autres entreprises canadiennes.

Vous pouvez aider la poste à accélérer la transmission de vos correspondances à ceux qui vous sont chers outre-mer. A titre de Ministre des Postes, je vous demande tout spécialement de prendre encore plus de précaution en adressant vos envois et de vous assurer que l'adresse est complète dans tous les détails.

Si vous prenez quelques secondes pour vérifier l'adresse, vous nous aiderez à donner un meilleur service postal à nos forces armées outre-mer.

Sincèrement à vous,

*R. St-Aubin*  
Ministre des Postes.

**3 PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

1. Assurez-vous que l'adresse est claire et exacte.
2. Inscrivez votre propre adresse à l'angle gauche supérieur de l'enveloppe.
3. Affranchissez correctement et mettez à la poste aussi de bonne heure que possible.

MINISTÈRE DES POSTES

Publié avec l'autorisation de l'Hon. W. P. Mulock, C.R., député, Ministre des Postes

## Il y a PLACE POUR TOUS



**LES PRODUCTEURS** — se tenant en relations suivies avec les sources de matières premières, les fournisseurs de pièces, et les autorités gouvernementales et militaires.

**LES TROUPES ARMÉES** — s'occupant de l'entraînement, de l'approvisionnement, du mouvement des soldats, des opérations sur terre, dans l'air et sur mer.

**LES HAUTS FONCTIONNAIRES** — se renseignant sur chaque phase de notre production et de notre programme militaire — en relations avec les gouvernements étrangers — avec les organismes de guerre nationaux et internationaux.

**VOUS** — comptant sur votre téléphone comme moyen rapide et essentiel de communication soit au travail soit à la maison.

Mais les lignes téléphoniques ne peuvent suffire à acheminer cet énorme volume de communications en temps de guerre que si nous usons des facilités actuelles avec parcimonie, et si nos conversations sont brèves et au point. La disette des matériaux entrave l'aménagement de facilités supplémentaires; la collaboration doit remplacer la construction si nous voulons accélérer l'établissement des communications essentielles.



En service actif, donnant des ailes aux mots

**ABONNEMENT**  
**La**  
**Gazette de Valleyfield**  
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
*Publiée le jeudi*  
**Le Courrier**  
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
*Publiée le lundi*  
**Pour les deux journaux**  
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
**JOSAPHAT LEGAULT,**  
 gérant de la circulation

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

**LISEZ**  
**LE COURRIER**  
 Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauhar-  
 nois et sa région.  
 Paraissant le lundi de  
 chaque semaine

*"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"*

## L'exposition d'artisanat se tiendra à Valleyfield du 1er au 10 juillet 1944

### Le caporal Clairmont, prisonnier de guerre, espère beaucoup de ses concitoyens

**Il remercie dans sa dernière lettre ceux qui lui ont adressés des colis — Les bienfaits de la Croix-Rouge ne se comptent plus**

Voici un autre message que faisait parvenir dernièrement le caporal Noël Clairmont, prisonnier de guerre des Allemands à la suite de l'attaque de Dieppe. Le caporal Clairmont écrit à son frère; on en déduira que le service de malle n'est pas trop retardé puisque le signataire fait accusé de réception de deux lettres reçues depuis le début de 1944.

Voici d'ailleurs les termes que le caporal Clairmont emploie pour remercier tous ceux qui lui ont adressé quelques chose, comme pour faire penser à d'autres de le faire:  
 Cher Lionel—

J'ai reçu tes lettres du 4-1-44 et 8-1-44, comme presque toujours avec quatre ou cinq lignes censurées. En réponse à tes questions: la Croix-Rouge nous aide beaucoup en nourriture, vêtements, soins et produits médicaux, ainsi qu'en nous faisant parvenir notre malle. Les Chevaliers de Colomb ne font rien pour les prisonniers de guerre; pour les soldats au front, oui. Le Y.M.C.A. fait beaucoup pour sa part en nous procurant des jeux intérieurs, livres, équipement de sport, gramophones et records. La Légion Canadienne, local de Valleyfield, m'envoie des cigarettes régulièrement, comme elle le faisait en Angleterre. Andy John-

son, mon ancien contremaître m'envoie aussi des cigarettes régulièrement. La Montreal Cottons n'a encore rien envoyé ici; en Angleterre j'ai reçu deux paquets d'elle. Du Red-White and Blue Club j'ai reçu une couple d'envois de 300 cigarettes, ainsi que du 13 Bridge Club. Les demoiselles Boufin m'envoient aussi des cigarettes; c'est très beau de leur part. Aussi reçu 1000 cigarettes de M. Paul Desjean. Ne crois pas que j'en reçois trop, car ici il y en a qui sont moins favorisés que moi et avec le surplus on peut leur aider. Content de vous savoir tous en santé. Ici tout va bien, il y a beaucoup de rumeurs qui prennent source des quelques passages qui arrivent dans les lettres. Espérons beaucoup la liberté. Bonjour."  
 (Signé) Noël.

Comme on le voit, les bienfaits de la Croix-Rouge sont hautement appréciés des prisonniers de guerre et l'on ne doit rien négliger pour qu'ils puissent encore espérer de nous. C'est le temps de faire preuve de l'intérêt qu'on leur porte en souscrivant quelques sous à la campagne de la Croix-Rouge.

Le Caporal Clairmont est prisonnier au camp de Stalag, (344) en Allemagne.

### La police met un terme aux activités nocturnes de nos jeunes à Valleyfield

**Une "razzia" dans les restaurants et salles publiques de notre ville fit de l'émoi**

Une nouvelle circula par les rues de la ville que la police avait coffré une centaine de jeunes filles et de jeunes gens à la suite de descentes dans les endroits publics de Valleyfield, en fin de semaine dernière. Comme toutes les nouvelles à sensation elle fut de beaucoup exag-

rée. Voici les faits tels qu'ils sont: la police, dans le but de mettre un peu d'ordre s'est vue forcée d'intervenir contre l'abus que l'on fait de la nuit dans les salles publiques; de sorte qu'on décida de visiter ces endroits afin de connaître le genre de vie qu'on y fait, d'établir l'identité des

On espère compter parmi les visiteurs: S. Ex. le Gouverneur-Général du Canada, la Princesse Alice et le Gouverneur de l'Etat de New-York — Une première assemblée qui augure bien — Une publicité sans précédent pour la ville de Valleyfield et la région

#### A L'ECOLE INDUSTRIELLE

Jeudi soir dernier les directeurs du Comité de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce des jeunes, recevaient la visite de M. Paul Ostiguy, courtier de Montréal et grand ami des artisans qui accepta d'agir comme aviseur technique des organisateurs de cette exposition. Il était accompagné de M. Jean Allaire, chef du secrétariat de la Chambre de Commerce de Montréal, ex-président de l'organisation de l'exposition à Rimouski, l'an dernier. On attendait également M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble à Montréal; malheureusement un contretemps nous priva du plaisir de le compter parmi nous.

A 6 heures, le comité, formé de M. Joseph Primeau, Lucien Moise, Marc Viau, Yves Bousquet et Walter Lefebvre, reçut les visiteurs dans un souper intime à l'hôtel Larocque. On discuta là quelques grandes lignes de l'organisation avant de se rendre à l'école du Centre d'Initiative Artisanale où une assemblée générale des représentants des divers corps publics étaient réunis. Parmi les assistants on remarquait: le Dr O. E. Caza, président de la Commission Scolaire; M. l'abbé Paul Lebeuf, du séminaire; M. Arthur Sullivan, représentant la Chambre de Commerce; M. Arthur Brault, délégué des Chevaliers de Colomb; Mlles Sauvé et Marleau, représentant l'association des Institutrices; M. l'échevin Adrien Lebeuf, MM. Robert Ricard et Jean-Louis Marchand de l'école industrielle.

On discuta plusieurs points importants dont le principal fut celui

personnes au moyen de la carte. Evidemment on fit quelques constatations qui provoquèrent l'arrestation d'une jeune fille dont la conduite n'était pas des plus irréprochables.

Conduite devant le recorder, elle reçut une sentence de quinze jours de prison qu'elle purge actuellement.

Cette visite inattendue eut pour objet de ralentir quelques peu les activités des "veilleurs et des veilleuses" et de faciliter à plusieurs parents la tâche d'empêcher leurs enfants de commettre des bêtises.

du choix d'un local pour la tenue de l'exposition. Quoique rien de définitif ne soit sorti de cette première rencontre, tout porte à croire que l'école industrielle serait toute choisie pour cette fin.

L'exposition s'ouvrira le premier juillet et l'on espère avoir la visite distinguée de S. Ex. le Gouverneur Général du Canada et de la Princesse Alice, à cette occasion. On mentionna aussi la date du 4 juillet comme celle de la journée du "bon voisinage" alors que le gouverneur de l'Etat de New-York sera invité à venir présider les cérémonies du jour.

Si nous donnons ces quelques détails, malgré qu'ils ne soient que dans le domaine des suggestions, c'est pour bien faire comprendre l'importance d'une telle exposition et l'intérêt que la population d'un pays comme le nôtre doit prendre pour arriver à un succès.

Dans une exposition artisanale on voit les exhibits de tous les artistes canadiens-français; sculptures sur bois, sur marbre, étain, cuir, cuirvre repoussés, poterie, céramiques, peinture, photographie, tissage, tricotage, crochetage, travaux à l'aiguille, menuiserie d'art, meubles, et une infinité de produits faits par les nôtres. On trouve de ces artisans dans toutes les régions de la province; de la Gaspésie nous recevrons de grands artistes qui travaillent dans l'ombre. Ce sont eux que nous désirons faire connaître à leurs compatriotes.

### Au profit des Croix des Chemins

Le 23 mars prochain, dans la salle paroissiale de St-Timothée, aura lieu une soirée récréative organisée par la ligue des anciens retraitants, et au profit de la construction et de l'amélioration des croix de nos chemins.

Les organisateurs nous font part

### M. L. Bélanger achète un magasin

**Il en a pris la direction ces jours derniers — A Trois-Rivières**

M. Lorenzo Bélanger, gérant du magasin United, vient de quitter notre ville pour prendre possession d'un établissement de commerce dont il s'est porté acquéreur depuis quelques jours. M. Bélanger habitera la jolie ville des Trois-Rivières et y exploitera le commerce du fer.

Ses nombreux amis de Valleyfield lui souhaitent la plus belle réussite dans cette nouvelle entreprise.

### Quinze jours de prison pour vol de coton

**A la Montréal Cottons, à Valleyfield**

Quelques employés de la Montreal Cottons Limited ont été accusés de vol de marchandises à la manufacture où ils étaient employés et se sont vus trouvés coupables pour recevoir chacun une sentence de quelques quinze jours de détention.

L'enquête sur cette affaire a été conduite avec succès par un policier privé à l'emploi de la compagnie.

On nous dit que neuf personnes ont dû se présenter devant la cour pour répondre à cette accusation de vol et que chacun des accusés reçut la sentence mentionnée plus haut.

que déjà on escompte un bon succès de la soirée. La soirée sera présidée par M. le curé André, ainsi que le Rév. P. Placide et le Rév. Fr. Odilon, tous deux de la maison du Christ-Roy, de Châteauguay-Bassin.

Une installation de hauts-parleurs, dont on a pu s'assurer les services, aidera beaucoup à l'organisation de la soirée.

Il est à peu près certain que le programme artistique de la soirée sera rehaussé de la présence d'artistes de la radio.

D'autres détails sur cette soirée paraîtront dans notre journal de la semaine prochaine.

## Campagne de la Croix-Rouge

**Durée: du 28 février au 15 mars**

**OBJECTIF LOCAL: - - \$13,500**

# La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 9 mars, 1944 No 43

## AU CANADA, CETTE SEMAINE

"Tant va le bâtiment, tant va le pays", est une maxime chère aux économistes. Elle est particulièrement prometteuse pour l'après-guerre au Canada.

Des spécialistes en matériaux de construction, les Building Products Limited, se réunissent en congrès à Montréal, ces jours derniers. M. D. P. Hatch, le vice-président de cette vaste entreprise répandue dans tout le pays, a révélé aux congressistes: "Il sera nécessaire de construire 500,000 maisons au Canada". S'il n'y avait que ce motif de foi en l'avenir, ne serait-ce pas là déjà sujet de confiance; l'industrie du bâtiment ne fournit-elle pas du travail à tous les principaux corps de métier?

"Montréal comme Toronto manquent chacune de 50,000 logements. La nécessité de construire de nouvelles fermes s'imposera également dès que le Canada sera appelé à fournir des denrées au monde entier. Il faudra encore améliorer et rafraîchir l'aspect de presque chaque maison du pays. Les usines auront besoin de refaire leur outillage, de renouveler leur machinerie; bureaux et magasins devront se donner des aménagements nouveaux. De nouvelles écoles, des hôpitaux, des théâtres, des édifices publics s'érigeront; auprès de ces habitations nouvelles. Le démobilisé victorieux, dans l'armée comme dans l'industrie de guerre, se remettra activement à son ancien métier. L'industrie du bâtiment procurera de l'emploi en abondance et pour longtemps à des centaines de milliers de travailleurs", a signalé fort justement le distingué conférencier.

On a encore fait remarquer à ce congrès de fabricants de matériaux isolants que leur entreprise, comme des milliers d'autres au pays, serait appelée à expédier de ses produits en énormes quantités aux malheureux pays dévastés et qu'il faudra reconstruire. Le nombre des sans abri ne prend-il pas chaque jour des proportions plus gigantesques? D'impérieuse nécessité, il faudra mettre tout en oeuvre pour leur aider à s'ériger un toit, à s'élever des murs, à se procurer au plus tôt l'indispensable. Comme on a plus que jamais apprécié les avantages des isolants dans les habitations construites pour les ouvriers de guerre, il est certain que l'emploi de l'insul-board et de l'insul-brick, comme du bardeau et de la tuile d'asphalte, prendra de plus en plus de la vogue.

Déjà, a-t-on encore signalé, on estime à \$350 millions la valeur consacrée à l'érection d'habitations en 1944. L'industrie du bâtiment absorbera une moyenne mensuelle de 13,000 nouveaux travailleurs au cours des trois années qui marqueront la cessation des hostilités. La capacité annuelle de production de matériaux d'habitation serait en mesure de s'élever à \$800 millions au Canada. Elle devra mettre dix ans à répondre à toute la demande enregistrée présentement et qui s'annonce, a-t-on aussi signalé à ce congrès.

## Les évêques demandent de sauver Rome

Lettre de S.E. le Cardinal Villeneuve aux belligérants

Monseigneur Paul Bernier, C.S., secrétaire français de l'Épiscopat canadien, a remis la déclaration suivante au nom des 50 archevêques et évêques du pays. Le texte est signé par son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, en sa qualité de Cardinal et de président de l'Assemblée plénière et du conseil exécutif de l'Épiscopat canadien.

"L'heure nous semble venue d'adresser aux autorités responsables de la conduite de la guerre un suprême appel. Nous les conjurons d'épargner la ville de Rome, gloire de notre civilisation, foyer d'art et de culture, centre du Christianisme, que vingt siècles d'histoire ont respectée et vénérée au point de la proclamer la ville éternelle.

"Nous invitons avec instance non seulement nos fils catholiques, mais aussi tous ceux que le sort de Rome ne saurait laisser indifférents, à joindre leurs prières et leurs efforts aux nôtres pour que les nations en guerre n'aillent pas, aujourd'hui, en dévastant cette ville sainte entre toutes, infliger à la chrétienté un

malheur et, à elles-mêmes, un tort qu'aucune victoire ne rachèterait aux yeux de la postérité.

"Nous avons confiance que la sagesse politique et la valeur militaire de nos chefs s'éleveront à la hauteur de cette tâche aussi noble que difficile; Sauver à la fois les vies humaines qui sont entre leurs mains et la ville éternelle, précieux apaisement de l'humanité entière."

Québec, le 4 mars 1944.

J. M. Rodrigue Cardinal Villeneuve, O.M.I. archevêque de Québec.

## Appel aux conseils municipaux

Nomination d'inspecteurs de mauvaises herbes

L'Inspecteur Général des mauvaises herbes, le Dr Georges Gauthier, chef de la Protection des Plantes au ministère provincial de l'Agriculture, fait appel encore cette année à tous les conseils municipaux, en faveur de la nomination d'inspecteurs de mauvaises herbes. Les maires et les conseillers de toutes les paroisses rurales sont priés de désigner, dès leur séance régulière de mars, une ou plusieurs personnes sérieuses, bien qualifiées, dévouées à l'intérêt général, qui seront chargées d'appliquer la Loi des Mauvaises Herbes pour l'avantage de

## SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée, références exigées, expérience de la cuisine. Bon salaire. S'adresser à 42, rue St-Laurent, tél. 11, Valleyfield.

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez—

Robert Sauvé, B.A. Etudes Commerciales Supérieures 57, Nicholson Tél. 706

## ON DEMANDE

Un logis de deux ou trois appartements. A Bellerive de préférence. Pour couple sans enfant. S'adresser à M. Palma Leduc, 29, rue St-Paul, Quartier Nord, Tél. 1428J. 2-9-16-23p

## ON DEMANDE

Longue-vue à carte postale. Besoin immédiat. S'adresser à Papeyerie Valleyfield, Tél. 654, Valleyfield, 32, rue Ste-Cécile. 24-28-2-6c

## Avis à nos lecteurs au sujet des rapports de funérailles, etc.

Vu les restrictions imposées aux journaux relativement à la quantité de papier à utiliser dans le cours de l'année, nous devons apporter quelques changements dans notre politique sur ce qui regarde les rapports de funérailles.

Jusqu'à ce jour nous avons publié volontiers de longues listes de noms qui accaparaient beaucoup d'espace, privant ainsi nos lecteurs de nombreuses nouvelles d'importance. Nous ne pouvons malheureusement continuer de publier ces listes de noms: tributs floraux, suites aux funérailles, témoignages de sympathie, offrandes de messes, etc. Nous nous bornerons simplement au rapport proprement-dit de la cérémonie; les noms des plus proches parents, les officiants au service funéraire et une courte biographie du défunt.

Nos abonnés et lecteurs comprendront que si nous devons prendre ces mesures c'est à cause de la situation présente et de la disette de papier. Nous prions donc tous nos clients de bien vouloir prendre note de cet avis et de ne pas nous tenir compte de ce contre-temps.

Nous sommes rationnés à la limite!

tous dans le territoire sous leur juridiction. Ils peuvent être également chargés de surveiller le nettoyage des champs de bétail d'Inde dans la lutte contre la pyrale.

Le Dr Gauthier remercie les corporations municipales de leur collaboration passée. L'an dernier, 2111 inspecteurs ont été désignés. Dans certains comtés, 100% des corporations ont nommé des inspecteurs. Grâce au travail sérieux de la majorité de ces personnes, les autorités du ministère de l'Agriculture ont observé dans plusieurs districts de notre province, un progrès sensible dans la lutte contre les mauvaises herbes. On se rend donc de plus en plus compte de la nécessité d'endiguer partout le plus grave fléau dont souffre l'agriculture du Québec. Les mauvaises herbes causent pour 10 millions de dollars de dommages annuellement.

Que les anciens inspecteurs soient maintenus à leur poste ou que l'on en désigne de nouveaux, les autorités municipales doivent, dans les deux cas, en communiquer les noms et adresses à l'Inspecteur général des Mauvaises Herbes, Bureau de la Protection des Plantes, ministère de l'Agriculture, Québec.

## Taux de Publicité

### PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

### DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00. Remerciements pour sympathies: 50 cents. In Memoriam: \$1.00.

### GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous remerciant, ils acquiescent des droits à notre reconnaissance.

### LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

## A VENDRE

Un taureau Jersey enregistré, âgé de 2½ ans, aussi un Ford 1932 en bonne condition. S'adresser à E. R. Leduc, Ridge Road, Huntingdon, Qué. 9-16-23c

## ON DEMANDE

Un appartement de deux ou trois chambres. Immédiatement. Téléphone 1402 J. Valleyfield. 9p

## ENCAN

Un séparateur, 1 wagon neuf avec rack, chargeur, râtelier, moulin à foin, semeuse "à drill", roulette double, grabeur herse et à roues, char-rues simples et doubles, 2 rigoleurs, sarclours, lieuse neuve, 1 rouleau, tombereau, 1 engin, 1 batteuse, 2 "stoneboats", 1 brouette, 1 sleigh double, 1 boîte carrée, un "bogheigh", 1 crible, 1 tondeuse à vaches, 1 courroie de 30 pieds, etc., etc. Attelage de tombereau, attelage simple, 1 paire d'attelage double et un "coat", bidons à lait, une batterie pour clôture, 6 taures d'un an, 8 vaches à lait, boîte à malle, 1 truie avec porcelets, 2 chevaux de travail, robe de voiture, avoine de semence.

AUSSI terre de 96 arpents, 12 arpents de long par 8 de large, installée pour envoyer le lait à la ville, ayant deux parts de lin.

Cette terre est située à 100 pieds de la gare de Ste-Martine, dans le village de Ste-Martine.

Le tout sera vendu sans réserve à 1 heure précise, le mardi, 13 mars 1944.

Mme Eucher Péladeau, Ste-Martine.

## A VENDRE

Propriété à vendre, dans le centre de la ville de Valleyfield. S'adresser à Mme A. Brunet, 73, rue St-Joseph, Valleyfield. 9-16-23-30p

## ON DEMANDE

On demande à louer un emplacement avec maison et poulailler ou bâtiments aménageables en poulailler. Endroit où il y a l'électricité, et où l'on peut installer le téléphone. Communiquer avec J. Bernier, R.R. No 4, New-Erin, Huntingdon, Tél. 2266. 9-16c

## A VENDRE

Etalon Belge, pur sang, âgé de 8 ans, Class A, inspecté pour l'année 1944. S'adresser à M. Antonio Quenel, St-Anicet, Qué., Tél. 793. 6p

## POUR VOTRE RAPPORT D'IMPOT SUR LE REVENU

J.-E. GUYON

183, Salaberry Tél. 853 VALLEYFIELD

## Les produits FAMILIX

sont en vente chez J.-A. Phoenix 30b, rue Nicholson Tél. 278-J Valleyfield Trois spéciaux par mois

## ON DEMANDE A LOUER

Un logis de 3, 4 ou 6 appartements dans Valleyfield. Références si nécessaires. S'adresser à M. C. Morin, 46c, rue Nicholson, Tél. 853, Valleyfield. 9p

## POUSSINS

Donnez votre commande immédiatement. Poussins certifiés et approuvés par le gouvernement. Garanti. MARTIAL LEMIEUX, Tél. 1139 2, 6è Avenue, Nouveau Salaberry (30 mars - P)

## POSAGE DE RENVOIS CREUSAGE DE CAVES

et travaux d'excavation. Expérience S'adresser à:

Ronaldo Bélanger

121 1er Avenue

Village Billete

Tél. 1148 w 11

[voisin]

## A VENDRE

45,000 pieds de bois de construction usagé à vendre. Gros morceaux et morceaux moyens. Bon état, à bon marché. S'adresser à N. Hanna, barbier, coin Nicholson et Ste-Cécile. 9-13-16-20c

## A VENDRE

Deux fermes laitières, en bonne condition, près d'Ormstown. S'adresser à Mme Jane Rember, Boîte 9, Ormstown, Qué. 9p

## A VENDRE

Poêle combiné charbon et bois, presque neuf, émaillé. Poêle électrique, deux ronds et fournaux. S'adresser à 113, rue Ellice, Beauharnois. 9-16p

## REMERCIEMENTS

M. et Mme Georges Lacroix et famille, de Valleyfield, désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par visites, bouquets spirituels, messes, assistances aux funérailles, etc., à l'occasion de la mort subite de M. Léo Lacroix.

## REMERCIEMENTS

M. et Mme Ovide Charette, rue St-Charles, Valleyfield-Nord, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par visites, bouquets spirituels, messes, assistances aux funérailles, etc., à l'occasion de la mort de Mlle Emilla Charette, institutrice.

## A LOUER

Maison à quatre appartements, située à 2 milles du village de Huntingdon, près de l'école. S'adresser à M. A. Robert, R.R. 3, Back Ridge, Huntingdon, Qué. 6p

## A VENDRE

Maison neuve à deux loyers. A bonne condition si désirée. S'adresser à 212, rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield. 2p

**SPECIAL! CETTE SEMAINE**  
 Pamplermousses: 4 pour 25c  
 Salade: 2 pieds pour 21c  
**Emile Beauchamp**  
 Fruits et légumes  
 Pâtisseries françaises.  
 22a, Jacques-Cartier  
 Tél. 904, Valleyfield

# LE DOMAINE DE LA FEMME

**POUR VOS TOILETTES DU PRINTEMPS RENDEZ-VOUS CHEZ**  
**J.-L. Turcotte**  
 NOUVEAUTES POUR DAMES  
 203, Victoria Tél. 488  
 Valleyfield, P.Q.

## Les Nouvelles Sociales

### DINER-CAUSERIE

Dimanche soir dernier, sous la présidence de M. Joseph Primeau, à la salle des Chevaliers de Colomb, avait lieu le premier dîner-causerie de l'année 1944 de la Chambre de Commerce Junior de Valleyfield. M. Adhémar Raynault, Maire de Montréal a traité une question d'ordre social intitulée: "Enfin on y pense". Le conférencier fut présenté par M. Marc Viau, membre de la Commission des Oeuvres Sociales et remercié par Me Albert Lemieux, Aviseur légal de la Chambre Cadette de Valleyfield. Un groupe d'amis de Montréal entourait M. Raynault qui était accompagné de Mme Raynault. On remarquait aussi: M. Fernand Picard, Président de la Chambre de Commerce Junior de Montréal, Mlle Nicole Barbeau; Mgr Paul-Emile Léger et M. le Chambine Hermenégilde Julien qui adressèrent la parole, M. le Député Delpha Sauvé et Mme Sauvé, M. le Maire Robert Cauchon et Mme Cauchon, MM. les Echevins, Horace Viau et Mme Viau, Wilbrod Barrette et Mme Barrette, Louis Quevillon et Mme Quevillon, Delphis

### Avis aux lectrices de la page féminine

*Nous prions nos lectrices de porter une attention toute spéciale aux deux annonces qui paraissent au haut de cette page. MM. Emile Beauchamp, marchand de fruits, légumes, pâtisseries françaises, etc., et J.-L. Turcotte, nouveautés pour dames, vous annonceront des aubaines spéciales dont vous serez bien aises de profiter. Ces annonces varieront de façon irrégulière. C'est aux lectrices à y porter l'attention qu'il faut.*

Gagné et Mme Gagné, Adrien Leboeuf et Mme Leboeuf; Me Grontran Saintonge, Président de la Chambre Senior de Valleyfield, M. Lionel Perron, ex-Président et Mme Perron, Me Georges-André Meloche aussi ex-Président, et Mme Meloche.

### RECEPTION CIVIQUE

M. le Maire Robert Cauchon et MM. les Echevins de Valleyfield ont reçu officiellement à l'Hôtel de Vil-

le, M. Adhémar Raynault, Maire de Montréal, avant le Dîner-Causerie de la Chambre de Commerce Jr., dimanche après-midi dernier.

### VA ET VIENT

Mme Gilles R. Amiot est rentrée à Valleyfield, en fin de semaine, de la Floride, où elle a passé quelques semaines, l'invitée de ses enfants, le Lieutenant et Mme D. H. Ross.

Mme George Mathews de Nitro passe quelque temps à Notre-Dame de Graces, chez ses enfants.

M. Jean Malouin, Etudiant à Montréal était chez ses parents, M. et Mme Jacques Malouin ces jours derniers.

Mlle Liliane Grenier de Montréal a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Joseph Grenier, à Belleville.

Mlle Gertrude Godbout était de passage à Montréal au cours de la semaine dernière.

Mlle Rachel Huneau était de passage à Montréal dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Grenier étaient à Montréal au début de la semaine.

## Le chef Vinet est fêté à Montréal

**Il célèbre son anniversaire de naissance en même temps qu'un ami**

Samedi soir dernier un groupe d'amis se réunissait pour célébrer l'anniversaire de naissance de M. Jules Vinet et de M. Oscar Sénécal, directeur du Bulletin de l'Association des Chefs de Police de la province. Cette réunion avait lieu à Montréal, à la résidence de M. et Mme O. Sénécal, 3288, avenue Van Horne.

Les héros de cette fête reçurent, en plus des souhaits de longue vie et des félicitations de l'assistance, chacun une bourse en souvenir de l'événement.

Parmi l'assistance on remarquait, outre Le Chef Vinet et M. Sénécal, MM. et Mmes D. Boyer, R. Proulx, P. Gatineau, H. Cyr, E. Lépine, J. E. Lyall, George Roy, Paul Lauzon, W. Sénécal, L. Dequoi, M. Bolleau, M. Dasty, M. Doyle, Georges Gaston et Mmes Jules Vinet et O. Sénécal.

On se quitta à une heure assez avancée en apportant un excellent souvenir de cette fête.

Il nous fait plaisir de mentionner les exploits du jeune Fillion dans les buts des Cyclones, car nos lecteurs apprendront avec plaisir que Fillion est un ancien du collège de Beauharnois, et qu'il est un peu de notre région.

Nous pouvons conclure ces commentaires en disant que, si les Cyclones remportent les honneurs du championnat de la ligue Montréal Intermédiaire, ils le devront principalement à leur brillant gardien de buts.

## Un ancien du Collège de Beauharnois

**Dans les buts des Cyclones**

Au cours des parties éliminatoires de la série finale entre les Braves de Valleyfield et les Cyclones de Lachine, les fervents du hockey n'ont pas tari d'éloges à l'égard du jeune fameux gardien de buts Fillion, qui défend les filets des Cyclones.

Plusieurs diront que ce jeune gardien de buts des Cyclones, qui en somme a sauvé deux défaites aux Cyclones, puisque les pronostics normaux et le jeu habile des Braves auraient du leur donner quatre victoires consécutives dans la série finale, a été le véritable héros de toute la série, et il est assuré que si les Cyclones remportent le championnat, ils le devront à leur cerbère invincible.

Fillion a joué une partie merveilleuse le 26 février dernier, dans la première joute de la série. Les Cyclones sont sortis vainqueurs par le score de 3 à 2, mais des conditions normales auraient du donner un score final de 8 ou 9 à 3 en faveur des Braves. La tenue exceptionnelle de Fillion dans les buts lui a valu les applaudissements de toute la foule, partisans ou non des Cyclones.

Le mercredi suivant, 1 mars, il évitait aux Cyclones une plus humiliante défaite quand les Braves triomphèrent par 3 à 2 à leur tour. Le lendemain, les Braves lancèrent peut-être 50 coups sur Fillion, mais ils ne purent compter plus de sept fois, alors qu'ils s'assurèrent une deuxième victoire de 7 à 3. Dimanche dernier, c'est encore le jeune Fillion qui fut le principal héros de la victoire des Cyclones, par 6 à 4.

## ETATS CIVILS

### NAISSANCES

**ADAMS**—A l'hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, mercredi, le 1 mars 1944, à M. et Mme Adrien Adams, née Marie-Anna Guimont, un fils baptisé sous les noms de Joseph Jean Denis Serge par M. l'abbé Daoust. Parrain et marraine: M. Joseph Leduc, arrière grand-père de l'enfant, et Mme Adrien Adams. Porteuse: Mlle Alexina Guimont, tante de l'enfant.

**LAROCHE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 3 mars 1944, à M. et Mme Ludger Larouche, née Georgette Gagnon, une fille baptisée sous les noms de Marie Rolande Céline, par M. l'abbé Daoust. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Allard. Porteuse: Mlle M. Paule Gagnon.

**LECOMPTE**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi le 29 février 1944, à M. et Mme Edmour Lecompte, née M.-Jeanne Cousineau, un fils baptisé sous les noms de Marcel André Jos. par M. le chanoine H. Julien. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Bernier. Porteuse: Mlle Madeleine Cousineau.

**LEDUC**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, lundi le 28 février 1944, à M. et Mme Rodrigue Leduc, née Gertrude Power, un fils baptisé sous le nom de Denis par M. l'abbé Daoust. Parrain et marraine: Marie et Robert, soeur et frère de l'enfant.

**PRIMEAU**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, dimanche le 5 mars 1944, à M. et Mme Lucien Primeau, née Marie St-Michel, un fils baptisé sous les noms de Jos Arthur Jean, par M. l'abbé Brais. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Primeau. Marraine: Mlle Julienne St-Michel.

**ST-DENIS**—A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, samedi le 4 mars 1944, à M. et Mme Vincent St-Denis, née Lucille Robillard, un fils baptisé sous les noms de Joseph Albert Gérard, par M. l'abbé Levac. Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Robillard. Porteuse: Mlle Blanche Robitaille.

**LEFEBVRE**—A Valleyfield, le 29 février 1944, à M. et Mme Charlemagne Lefebvre, née Marie-Rose Loïselle, une fille baptisée sous les noms de Marie Françoise Louise, par M. l'abbé Levac. Parrain et marraine: M. et Mme Viateur Lefebvre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alexandre Loïselle, grand-mère de l'enfant.

### Aux cours de perfectionnement à Montréal

Les Drs G. Aberdeen E. McCabe, Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec, Euclide Caza, Vice-Président de la Société Dentaire du District de Beauharnois, Armand Clairmont, Secrétaire de la Société Dentaire du District de Beauharnois, Arthur Marchand, membre du Comité d'Hygiène Dentaire du District de Beauharnois ont assisté aux cours de perfectionnement en dentisterie préventive qui ont eu lieu les 1er, 2 et 3 mars, aux Universités de Montréal et McGill.

Le Dr George E. Morgan, spécialiste de renom de l'Université Marguerite de Milwaukee et quelques autres spécialistes consacreront ces trois jours à l'enseignement des méthodes modernes de prévention de la carie et des déficiences dentaires chez les enfants.

**CONFIEZ LE SOIN DE VOTRE COIFFURE AU . . .**

**Salon Élégant**

46, du Marché,

Tél. 323

VALLEYFIELD, P.Q.



Mme O.-L. Clermont, nouvelle propriétaire de cet établissement fait savoir que 2 coiffeuses bilingues d'expérience sont maintenant au service du public.

**SPECIALITES: Manicules, traitements du cuir chevelu.**

**Le nouveau système pour permanent "A Froid"**

## La jeune fille qui se destine à l'enseignement choisit une très importante profession

Il faut absolument que sa profession la fasse vivre et la mette en mesure de remplir ses obligations sociales

### NOS INSTITUTRICES RURALES

Lorsque, le 1er novembre 1937, la Fédération Catholique des Institutrices rurales de la province de Québec formulait sa déclaration de principes publiée dans tous les journaux de la Province, M. Eugène L'Heureux écrivait à ce sujet dans

#### L'ACTION CATHOLIQUE:

"La Fédération, en organisant parfaitement la profession de l'enseignement et en préparant une vie convenable aux institutrices s'appête à nous donner enfin l'école primaire

(Suite à la page 7)

### Faire diligence pour obtenir de l'essence

Le régisseur des huiles à Montréal M. Caron demande aux catégories dites commerciales (taxies, camions, véhicules lourds de commerce, etc) de faire diligence pour obtenir leurs permis provinciaux. "Nous sommes déjà au 7 mars de dire M. Caron et naturellement tout le monde voudra être servi le même jour afin d'avoir de l'essence au 1er avril. Cependant si chacun retarde à la dernière minute notre personnel sera forcément incapable de répondre à toutes les demandes en même temps si elles arrivent toutes dans les derniers jours de mars." On note la moitié moins de demandes cette année comparativement à la même date l'an dernier. Avis donc aux intéressés.

## On ordonne un vote de grève dans les moulins de la Montreal Cottons et de la Dom. Textile

Environ 7000 ouvriers de Montréal et de Valleyfield participeront au vote de grève — Le résultat des enquêtes instruites par plusieurs commissions de conciliation

On annonce aux quartiers généraux de l'Union internationale que le Ministre du Travail, l'Hon. Humphrey Mitchell, vient d'ordonner un vote de grève dans le moulin de la Montreal Cottons à Valleyfield, ainsi que dans les moulins de la Dominion Textile Co. à Montréal. Le vote sera

pris sous la surveillance de M. Raoul Trépanier, M. R. Kent Rowley, Représentant canadien de l'Union du Textile, a agréé la demande du ministre d'avoir une dernière conférence avec la Compagnie dans le but de trouver une solution au différend. Les résultats de cette Conférence

(Suite à la page 7)

### Faits QUE LE PUBLIC DOIT SE RAPPELER

# Le prix de l'achat de Montreal Light, Heat & Power et les intérêts devront être payés

LES politiciens ont suggéré plusieurs façons de payer l'achat de Montreal Light, Heat & Power dans le cas d'une expropriation.

L'expropriation de M.L.H.&P. et l'électrification de la province de Québec pourraient bien coûter jusqu'à \$1,000,000,000. Cette somme doit être trouvée et c'est le public qui devra assumer cette dette et payer en plus des intérêts à un taux d'environ 3% par année.

Etes-vous fort en mathématiques?

Qu'est-ce que 3% de \$1,000,000,000?

C'est \$30,000,000.

Cela veut dire que le public de la province devra payer \$30,000,000 de plus chaque année.

M. Godbout nous dit qu'il va utiliser les profits de la compagnie pour aider à payer ce montant supplémentaire,

mais si le gouvernement diminue les tarifs, comme il l'a promis, *il pourrait bien ne plus rester de profits.*

M. Godbout a expressément dit qu'il va diminuer les tarifs à Montréal de \$5,000,000 par année, et pourtant, la vente annuelle de l'électricité aux abonnés domiciliaires ne se chiffre actuellement que par \$4,800,000.

Il faut être fort en calcul mental pour trouver la réponse à celle-là!

De combien l'abonné domiciliaire bénéficiera-t-il?

Ne semble-t-il pas que les tarifs d'électricité doivent éventuellement être augmentés pour aider à combler le déficit possible?

Pensez-y, M. l'abonné et M. le contribuable; pensez-y aussi, M. Godbout, avant qu'il soit trop tard!

### Savez-vous

que la dette de la Province de Québec était de \$372 millions en 1943 et que si cette dette était augmentée de \$1 milliard, le service des intérêts à 3% coûterait près de 45 millions par année aux contribuables?

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

## MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated



**On ordonne un vote**

(Suite de la page 6)

rence seront annoncés prochainement.

Environ 7,000 ouvriers de Montréal et de Valleyfield participeront au vote de grève. C'est le résultat des enquêtes instruites par plusieurs commissions de conciliation. On se rappelle que la Commission de Conciliation nommée pour le moulin de Valleyfield, sous la présidence du Juge Savard, avait recommandé comme suit:

"La Commission considère donc qu'il est dans le meilleur intérêt de tous les intéressés que le désir des travailleurs soit approuvé et sanctionné et que les Ouvriers unis des Textile d'Amérique soit donc reconnu l'agent négociateur."

La même Commission déclarait également:

"M Aird a concédé que si un scrutin était tenu chez les travailleurs de la Compagnie, une majorité substantielle aurait témoigné le désir de se faire représenter par les Ouvriers unis des Textiles d'Amérique."

Cette Commission n'a pas réussi à faire accepter ses recommandations par la Compagnie. C'est pourquoi l'Union demande le vote de grève.

Mlle. Parent, Organisatrice de l'Union internationale a déclaré que "l'Union a pris tous les moyens pour arriver à un règlement de cette dispute et pour faire corriger les griefs des ouvriers. Je suis confiante que les ouvriers voteront en faveur et prouveront ainsi qu'ils sont bien décidés à obtenir leurs revendications." —Comm.

**La jeune fille ...**

(Suite de la page 6)

dont notre peuple a besoin."

Nous attirons l'attention sur les mots "VIE CONVENABLE" car le côté économique, malgré les réelles améliorations obtenues depuis 1937, reste encore le point névralgique de la question.

En effet, où trouvons-nous, en notre 20ème siècle, à part chez les institutrices rurales de la province de Québec, des femmes intelligentes et instruites qui, à l'âge de l'épanouissement complet de toutes leurs facultés physiques et intellectuelles, se livrent à une profession qui ne les fait pas vivre. VIVRE, pas vivre?... Où voyons-nous, à part chez les institutrices rurales de la province de Québec, des femmes de profession gagner \$33. par mois?

La jeune fille qui se destine à l'enseignement choisit une profession, et une importante profession. Elle occupe donc, dans la société, un rang qui lui crée des obligations autres que celles de l'ouvrière ou de la femme de journée. Il faut donc absolument que non seulement sa profession la fasse vivre mais la mette en mesure de remplir ses obligations sociales. Et elle reçoit les ridicules émoluments de \$300. à \$400. par année!

Un journal de la province d'Ontario publiait, il y a quelque temps, l'annonce suivante demandant une institutrice pour une école rurale: "Salaire, \$1000. A proximité de l'église, des magasins et du théâtre. Centre sportif: Ski, natation, tennis, etc..." A plus d'une institutrice rurale québécoise, le salaire de \$1000. eût semblé suffisamment alléchant!

"Gagner sa vie, écrit le Rév. P. Alexandre Dugré dans le Messenger Canadien de février 1944, ce n'est pas mendier sa vie, ni la ruiner pour une pitance en quelques années de travail suicidaire... Accepter de force un os à gruger, c'est accepter un contrat de désespoir, non un salaire de monde."

S'il est un contrat de désespoir, c'est bien celui que signent, "mordues par le besoin" et pressées par

leurs parents ou autres conseillers, les institutrices rurales avec les commissions scolaires! Ce contrat de la faiblesse avec la force organisée, ce contrat individuel "nid de tant d'injustices sociales"! Ce contrat que l'on impose sans vergogne

à une jeune fille à qui on a toujours laissé croire que, l'instruction n'ayant pas de prix, celles qui sont chargées de la dispenser à l'enfance n'ont pas le droit de réclamer une rémunération qui les fasse vivre convenablement!

Un beau livre

**RAYONNEMENT DE LYAUTEY**

par Patrick Heidsieck

Tout Lyautey est dans ce livre, paru en France en 1941 et que vien-

nent de publier Les Editions Variétés. Depuis les aspirations de son adolescence jusqu'aux enseignements de sa vieillesse. L'unité de sa vie s'en dégage d'une façon souveraine.

(Suite à la page 14)



**Que ceux qui souffrent n'attendent pas en vain!**

AUJOURD'HUI, c'est par centaines que nos blessés, au plus fort de la bataille, sont transportés d'urgence aux postes de premiers secours où ils reçoivent une transfusion du sérum sanguin de la Croix-Rouge Canadienne. Ils seront sauvés, ils guériront et ils combattront encore, parce que nous les aurons aidés au moment critique. Tout blessé doit être secouru immédiatement. Partout où l'on se bat, il faut qu'il y ait des instruments de chirurgie, du sérum sanguin et des fournitures d'hôpital, qui sont d'importance vitale aux blessés.

Nous devons aussi entretenir l'espérance au cœur de ceux qui se sont courageusement battus pour nous et qui sont maintenant prisonniers de l'ennemi. Il faut aider la Croix-Rouge à expédier régulièrement à nos soldats prisonniers les colis de vivres essentiels à leur santé et à leur moral.

Des millions de civils en Europe ont aussi besoin de secours. La Croix-Rouge distribue des aliments aux enfants des régions envahies; elle abrite les sinistrés, prend soin des enfants infirmes, apporte les secours d'urgence. La Croix-Rouge compte sur vous pour accomplir sa tâche.

*Donnez généreusement*

**LA CROIX-ROUGE CANADIENNE**

*Les besoins vont grandissant - Donnons!*

CETTE ANNONCE EST COMMANDITÉE PAR **Aluminum Company of Canada, Limited**

# Au conseil de ville

## Le bon système d'administration municipale de notre ville est connu jusqu'à Berthier

La Chambre de Commerce des Jeunes demande au greffier des détails afin que cette ville change son système actuel, alors que tout se fait "à la bonne franquette"

Le Maire et les échevins, (le contrôleur aussi) étaient rayonnants de joie en entendant le greffier donner lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Berthier, dans laquelle on vante l'efficacité du système d'administration municipale. A la lecture de cette lettre, que nous reproduisons plus bas, on remarquera que la Commission Municipale de Québec semble avoir une bonne impression de l'administration actuelle et ne manque pas une occasion de la citer en exemple. C'est tout à l'honneur du conseil et des contribuables.

Voici la copie de cette lettre:  
La Chambre de Commerce Junior, de Berthier

Berthierville, Qué.,  
le 25 février 1944

M. le Greffier,  
Cité de Salaberry-  
de-Valleyfield, Valleyfield,  
Cher monsieur,

La Chambre de Commerce des Jeunes de Berthier désirant collaborer activement avec notre conseil de ville, pour la bonne administration générale de notre endroit, nous nous permettons de vous demander la faveur de vos sages suggestions, vu qu'un membre de la Commission Municipale de Québec nous aurait suggéré le nom de votre ville, comme exemple de saine administration.

Nous aimerions à suggérer, pre-

mièrement, un nouveau mode d'évaluation, alors que trois hommes sont généralement nommés et vous le savez, par favoritisme et autres raisons, le tout se fait "à la bonne franquette."

Dans les circonstances, nous vous demandons si vous ne pourriez pas nous aider et nous donner en quelques mots, si ce travail est déjà fait, les notes ou les mémoires et aussi copies du dernier état financier que vous auriez en main, ou encore toute autre information concernant l'évaluation municipale et autres.

Nous nous excusons d'avance des démarches que nous vous occasionnerons, mais veuillez croire que nous sommes jaloux de vos succès et alors comme les membres de la Chambre de Commerce doivent supporter les bons mouvements, voilà que nous avons recours à vous pour cette documentation.

Nos remerciements anticipés,  
Le Comité des Affaires Municipales,  
signé,

C. E. BELLEROSE.

Le greffier annonça alors que sur réception de la lettre il avait dressé un rapport qu'il avait transmis à Berthierville. Le conseil le félicita de cette attitude et la lettre fut mise au archives... en attendant l'encadrement.

## Des économistes visitent le comité industriel, mercredi

Il s'agit de préparer un "dépliant" pour inciter les industriels à venir à Valleyfield

S. H. le maire, comme dernier item du conseil, hier soir, fit part à ses collègues de la visite, le jour même de M. Valmore Gratton, aviseur technique du Ministère des affaires municipales et de M. Raymond Robic, du département de l'orientation économique pour l'après-guerre. Ces derniers étaient les invités du Comité Industriel de notre ville. Après avoir pris connaissance du rapport-inventaire préparé par le Comité, afin d'en faire une brochure servant de réclame pour amener à Valleyfield des industriels étrangers, ils déclarèrent que c'était la première ville à s'occuper aussi sérieusement des problèmes d'après-guerre et que c'était, en plus, tout à l'avantage de ses citoyens.

Quelques suggestions furent apportées et seront étudiées avant que le travail ne soit mis sous presses. On se propose de faire un imprimé de qualité et de ne rien négliger pour doter notre ville d'au moins une bonne industrie nouvelle qui puisse occuper plusieurs mains.

C'est une importante question que le Comité Industriel étudie sérieu-

## Le sens du mot immigration

On a mal interprété le sens d'une résolution du conseil de ville

Le conseil de ville, il y a une quinzaine, a adopté une résolution à l'effet de protester contre le plan de permettre l'entrée libre des immigrants européens au Canada, à la fin des hostilités. Cette résolution a été passée à Valleyfield comme dans de nombreuses autres villes du pays.

Malheureusement on en a mal interprété le sens; certaines personnes ont cru qu'il s'agissait d'empêcher les étrangers de Valleyfield de venir chercher du travail ou de travailler dans notre ville. C'est nullement l'intention du maire et des échevins de faire de Valleyfield une ville "fermée", loin de là; on veut au contraire profiter de toutes les chances d'arriver au plus grand développement possible.

Tout ce qu'on demande aux autorités fédérales c'est de ne pas permettre l'immigration libre afin que notre pays ne soit pas le refuge de tout à chacun.

D'ailleurs des résolutions analogues ont été adoptées par plusieurs sociétés dont la Saint-Jean Baptiste.

sement, d'autant plus que les étrangers seront certes attirés par la beauté du site que nous pouvons leur offrir.

## UN KIOSQUE AU PARC VICTORIA

Sur une suggestion de M. l'échevin Wilbrod Barrette le conseil a décidé de demander un estimé pour la construction d'un petit kiosque dans le parc de la rue Victoria, à l'endroit où la rue Champlain vient se jeter.

L'ingénieur de la ville est prié de fournir ces renseignements avec croquis si possible. On souligne qu'on ne désire rien de luxueux, mais de convenable pour les fêtes civiles et religieuses qui puissent survenir.

## Le constable Bélanger quitte la police

Il s'occupera d'un commerce dont il vient de se porter acquéreur

Le conseil a accepté hier soir la démission du constable Alcindor Bélanger, parvenue au greffier le jour même. Le démissionnaire doit s'occuper d'un commerce dont il s'est porté acquéreur et demande donc sa liberté.

En conséquence deux offres de services ont été reçues et ont été référées au comité de la police. Ce sont celles de M. Ovide Lanctot, 26 ans, 69 rue Lasnier et de M. Roland Leduc, 21 ans, rue Champlain.

Le Comité de police étudiera ces offres d'ici quelques jours.

## Aux plus bas soumissionnaires

Le bureau du greffier ressemblait un peu à un magasin général à cause des échantillons de marchandises variées qu'on y trouvait, accompagnant des lettres de soumissions des marchands locaux, hier soir.

En premier lieu on accepta la soumission de la maison Besner pour 24 douzaines de lampes Mazda de de \$1.80 et \$1.35 la douzaine. Les 100 et 60 watts, aux prix respectifs autres soumissions parvenaient des maisons de commerce suivantes, dont les prix étaient quelque peu plus élevés: A. Lobeuf, Charles Cadieux et Latour et Frère.

Ce fut au tour des échantillons de serge pour uniformes d'être des constables. Les petits morceaux de matériel circulèrent d'un échevin à l'autre et chacun donna son appréciation sur la qualité de la marchandise après avoir "tâté". Il en résultait que la maison N. A. Ostiguy obtint le contrat de 4 uniformes de 4 pièces pour les officiers, au prix de \$44.50 chacun; 13 uniformes, 4 pièces aux prix de \$41.50 et de un uniforme pour le clerc du marché au prix de \$41.25. La même maison, la seule d'ailleurs à soumettre un prix pour casquettes, obtint le contrat de 18 couvre-chef aux prix de \$10.60, \$6.60, \$3.35 et \$4.55 l'unité suivant le cas. Comme le disait la lettre... sans plaques!

Les autres soumissionnaires étaient les maisons Billette et A. A. Cadieux.

Il s'agissait ensuite d'acheter des souliers. Là encore on examina les semelles et les talons. La soumis-

## Faits divers au conseil

Une réclamation de Mme A. Brunet, pour blessures subies lors d'une chute sur le trottoir, est remise aux finances. Le montant réclamé est de \$61.

La ligue de Quilles, par son secrétaire, M. Leduc, demande un octroi de \$100, afin d'encourager le sport des quilles chez les jeunes. Comme il n'y a pas de prévisions au budget pour cette affaire, la lettre est mise aux filières.

M. Omer D. Cartier, résidant de la rue Bay, demande que des trottoirs soient faits sur cette rue. On accorde cette demande et les travaux seront exécutés à leur tour.

M. Geo. Tougas demande que la licence du restaurant Victoria soit enregistrée à son nom personnel au lieu de Tougas et Demers.

La Compagnie N.Y. Central Systè-

me demande une réduction sur l'évaluation municipale à cause de la disparition d'une chute à charbon et d'une autre bâtisse. Comme le rôle de 1944 est homologué à la fin de l'année 1943, on remet cette question à l'automne prochain.

L'inspecteur des Mauvaises herbes sera cette année encore le surintendant des parcs municipaux.

La Croix-Rouge remercie la ville d'avoir fourni un local aussi spacieux que celui mis à sa disposition.

M. Marcel Dandurand, élève du séminaire de Valleyfield, répond et remercie les membres du conseil au nom de ses compagnons pour la résolution de félicitations qu'ils a reçue lors de leur victoire à Radio Canada alors qu'ils prenaient part au concours "Nos Collèges au Micro".

## Nos policiers demandent une augmentation

Le coût de la vie a augmenté considérablement, disent-ils

Une requête des officiers et membres de la force constabulaire de Valleyfield est parvenue au conseil hier soir, ainsi qu'une autre du chef Jules Vinet, afin qu'on étudie les possibilités d'augmenter les salaires des constables dans une proportion de \$2.00 par semaine et celui du chef d'un montant laissé à la discrétion du conseil.

Pour des raisons d'ordre majeure, (au grand désappointement des journalistes qui voyaient dans cette question une bonne source de nouvelles pour leurs lecteurs) la question est remise au Comité des Finances, sur une proposition de M. l'échevin Louis Quevillon, président du Comité intéressé. Des détails qu'on ne veut pas faire connaître au public devront être donnés au cours des discussions. Tout ce que nous pourrions dire, c'est si le conseil a accepté ou non

l'augmentation. La proposition de MM. Billette et Chatel qui se diviseront la quantité requise de 18 paires, aux prix de \$7.50 la paire.

On avait demandé un prix de ceux qui désiraient acheter les appareils électriques dont on ne se servait plus à l'hôtel de ville. L'électricien Lecompte fut le seul à offrir la somme de \$10. Le conseil décida de garder ses "antiquités", quitte de les donner plus tard à camp St-Jean Bosco, comme le proposa un échevin ou de les vendre pour le vieux cuivre.

## On veut enfin aménager le chalet du parc

En commençant par un plancher dans le sous-sol

Le conseil se rendra dimanche prochain au chalet du parc Sauvé afin d'étudier les possibilités de faire de cet endroit un lieu de réception convenable, sans trop de déboursés.

Cette décision a été prise à la suite de la proposition de M. l'échevin P. H. Mercier, président du comité des parcs, de faire quelque chose afin qu'on puisse utiliser ce local.

Il s'agit en premier lieu de poser un plancher sur le ciment, au sous sol, de terminer l'escalier de béton, d'ériger un appartement qui pourrait servir de cuisine, afin que lorsque l'occasion se présente on puisse servir même un banquet. On devra aussi s'assurer de conduire l'eau, et l'électricité à cette bâtisse ainsi que l'électricité.

Une visite permettra donc aux échevins de se rendre compte de la situation et d'en arriver à une solution rapide dans cette question qui aurait dû être réglée depuis longtemps.

S. H. le maire, dans ses remarques, fit valoir les bons côtés de ce projet en souhaitant que les travaux soient faits pour le commencement de l'été prochain, ajoutant même que les occasions de s'en servir se présenteront de plus en plus nombreuses dans les différents corps publics.

d'augmenter les salaires... et sans commentaires de notre part. On étudiera cependant la question avant de la mettre sur le tapis.

## A NOS ABONNES

A cause des nouvelles restrictions du papier, la direction de ce journal se voit dans l'obligation de reviser sa liste d'abonnés.

Nous prions donc nos abonnés de l'extérieur, ceux que nous ne pouvons voir personnellement, d'envoyer leur renouvellement au bureau ou de rencontrer nos correspondantes locales. Réglez vos arrérages immédiatement.

Nous ne voudrions pas rayer les noms des vieux abonnés, même si la demande de nouveaux abonnés est nombreuse. On voudra donc tenir compte de cet avertissement préalable.

LA DIRECTION

# Il ne faut pas penser seulement à soi-même

Une foule nombreuse assiste au dîner-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes dimanche soir — Conférence du premier magistrat de la ville de Montréal, Son Honneur le Maire Adhémar Raynault — Allocutions de Mgr P.-E. Léger, M. le Chanoine H. Julien, MM. J. Primeau, Marc Viau, Me Albert Lemieux, etc.

## S.H. LE MAIRE CAUCHON SOUHAITE LA BIENVENUE

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield tenait, dimanche soir dernier, dans les salles des Chevaliers de Colomb, son premier souper-causerie de l'année 1944.

Son Honneur le Maire de Montréal, M. Adhémar Raynault était le conférencier invité.

Près de deux cents personnes, hommes et femmes, [car ce souper causerie était mixte], assistaient au banquet.

On remarquait à la table d'honneur: M. Joseph Primeau, président de la Chambre de Commerce

des Jeunes de Valleyfield, sous les auspices de laquelle avait lieu le banquet, Mme Jos. Primeau; Son Honneur le Maire Adhémar Raynault de Montréal, et Mme Raynault; Son Honneur le Maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon et Mme La Mairesse; M. et Mme Delpha Sauvé; Mgr P.-E. Léger; M. le chanoine H. Julien; M. Gontran Saintonge; MM. les échevins Delphis Gagnier, Louis Quevillon, Horace Viau, Adrien Lebeuf, Paul-Henri Mercier, Wilbrod Barrette et leurs dames; M. et Mme Raphaël Bélanger; M. Marc Viau, Mlle Latour; M. Albert Lemieux, M. et Mme Lucien Moïse et autres.

Après le souper, auquel les convives firent honneur, M. Jos. Primeau adressa la parole à l'assemblée, pour démontrer et au public réuni, de Valleyfield et à son honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, et aux invités de Montréal, le travail qu'accomplissait la jeune chambre de commerce à Valleyfield.

M. Primeau démontra surtout le travail entrepris par la chambre cadette pour soustraire la somme de \$5000 dans le triple but de l'achat d'un Rayon-X, [\$3000] la distribu-

tion du lait aux enfants pauvres, [\$1500] et une subvention au camp Bosco [\$500].

Le président de la chambre de commerce des jeunes souligna également diverses activités entreprises par cette organisation. Il invita ensuite son honneur le maire de Valleyfield, M. Robert Cauchon, à souhaiter la bienvenue au distingué visiteur, le maire de Montréal.

Voici le texte du bref discours de notre maire:

Je manquerais à la modestie et serais moins digne de l'honneur que vous me faites de souhaiter la bienvenue à Son Honneur le Maire Adhémar Raynault, si je prétendais le faire en mon nom seul.

Grâce à votre bienveillance, M. le Président, l'occasion m'est offerte ce soir d'apprendre que je puis être le collègue de Son Honneur le Maire Raynault, sans avoir son mérite.

M. Adhémar Raynault, Mesdames et Messieurs, est l'un des nôtres issu de l'une de ces familles canadiennes-françaises où se perpétuent les traditions d'honneur, de travail et d'économie qui ont, en tout temps, fait la force de notre race canadienne-française.

C'est vous dire qu'il était hautement qualifié pour occuper le poste qu'il occupe présentement. La charge de premier Magistrat d'une métropole comme Montréal en est une qui est lourde, parfois onéreuse, aussi difficile que délicate, et qui demande beaucoup de doigté pour la bien remplir. Point n'est besoin d'ajouter que M. Raynault s'acquitte de cette tâche avec cette souplesse d'esprit et cette diplomatie qui le caractérisent.

M. le Maire, la Cité de Salaberry-de-Valleyfield n'est pas indifférente aux pas et démarches que vous

## CONFERENCIER-INVITE



S.H. le maire ADHEMAR RAYNAULT

avez faits dans le passé, et que vous faites encore présentement, en vue d'améliorer le sort de vos concitoyens. Elle l'est d'autant moins que, dû à sa situation géographique, elle a eu maintes fois l'occasion de vous observer et de vous apprécier.

Permettez-moi de vous rappeler, ce soir, M. le Maire, que vous pourrez toujours compter sur la coopération des autorités municipales de cette ville, en tant que cette coopération aura pour but ultime l'intérêt de nos cités respectives.

C'est avec plaisir que Salaberry- (Suite à la page 12)

Un membre du Sénat canadien a déclaré récemment que le contrôle de l'inflation a grandement contribué au bien-être des cultivateurs canadiens. "Les cultivateurs," a-t-il dit, "souffrent toujours plus que les gens de toute autre classe des méfaits de l'inflation".

## LE RELEVÉ DU COMITE INDUSTRIEL

(Suite de la semaine dernière) TRAVAIL

Les chiffres que nous donnons ici ont été basés sur l'industrie en temps de guerre, alors que nous avons des employés d'usines de munitions qui travaillent tous dans un même but. Le nombre des salariés dans Valleyfield à la fin de 1943 était ainsi réparti: hommes 4071; femmes 1770; total 5841. La plupart sont des canadiens-français qui ne font pas mentir leur réputation d'hommes ingénieux et travailleurs, tout en étant des plus adaptables aux exigences des industries auxquelles ils sont attachés. Ils jouissent d'une grande philosophie de la vie et sont exempts de "radicalisme" dans le vrai sens du mot.

ROUTES ET RAILS Le service de fret est assuré quotidiennement par le Canadien National et le New-York Central System. On transporte aussi des passagers sur ces deux lignes.

Le Canadien National assure trois voyages de passagers et deux voyages de marchandises à Coteau, lieu de raccordement de la grande ligne Montréal-Toronto. En temps de paix cette compagnie offre de plus un service de nuit direct à Montréal et à Toronto, garantissant la livraison des marchandises dans chacune de ces grandes villes le lendemain matin.

Le New-York Central opère un transport de fret entre Utica, N.Y., et Montréal, utilisant comme terminus la gare du C.P.R. Cette compagnie offre aussi un service de passagers qui circule trois fois par jour vers Montréal et vers Malone, N.Y., et dont un des trains fait la correspondance avec le train de nuit qui se rend à New-York.

Le transport par camion entre Montréal et Valleyfield est dirigé

par deux compagnies locales qui ont des entrepôts à Montréal. Il est d'usage que les camionneurs livrent le lendemain, à Montréal même, les marchandises qu'on leur confie la veille.

Des autobus modernes suivent un horaire très rigoureux entre la métropole et Valleyfield.

VOIE FLUVIALE Le plus proche port pour océaniques est Montréal—d'ailleurs un port de grande réputation. Un canal permet aux barges de quitter le Saint-Laurent pour entrer dans la baie de Valleyfield et y apporter du charbon.

Un des points importants à considérer dans le développement futur de notre district est la canalisation du Saint-Laurent. Ce projet englobe celui de rendre le canal Beauharnois navigable aux océaniques. L'exécution de ces travaux—qui commenceront dans l'après-guerre—aura pour effet de permettre un plus grand développement de Valleyfield à cause du passage des cargos océaniques et des grands lacs.

REGION AGRICOLE Valleyfield est le centre d'une région où l'on compte plus de 800 laiteries et fermes. Le revenu en gros annuel provenant de ces fermes est d'environ \$240,000.00.

Cet argent est dépensé à Valleyfield dans une proportion de 77%.

La région de la vallée de Châteauguay-Huntingdon, juxtaposée à celle (Suite à la page 12)

## Huntingdon

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Raymond Leboeuf qui célèbre aujourd'hui (jeudi), son anniversaire de naissance. De la part de ses amis et amies de Huntingdon et ailleurs.

## Le gérant du club de hockey de St-Timothée lance un défi à toute équipe de notre région

Nombreuses activités sportives — Le hockey de plus en plus populaire

La semaine dernière nous avons rendu visite au Club Canadien junior de Valleyfield. Nos joueurs n'étant pas familiers avec la glace artificielle de l'aréna et aussi avec le mouvement accéléré du cadran ont perdu cette partie qui n'a pas manqué d'intérêt et de rapidité. Le premier point fut compté par F. Paquette ass. de J.-G. Dorais. Deux autres points furent comptés par Rol. Paquette ass. F. Paquette et par F. V. Cardinal, c.s.v. Score final: Canadien junior 5; St-Timothée 3.

Nous remercions M. Lucien Leduc, gérant du Club des Braves qui a bien voulu arbitrer les deux premières périodes, mais qui n'a pu continuer et a laissé la charge à notre arbitre M. Bougie, pour la troisième période. Encore une fois merci à M. Leduc pour cet honneur qu'il nous a fait.

Le 3 mars dernier, nous recevions Pool Room Audet de Valleyfield. Nos joueurs remportèrent facilement la victoire par le compte de 6 à 3. Arbitre: M. Urgel Leduc.

Le 5 mars Châteauguay nous ren-

daît visite pour la 3e fois depuis le début de la saison. C'est un signe que notre jeu n'est pas aussi dur comme l'insinuent nos voisins de St-Louis de Gonzague, qui nous comparent aux héros de 1660, veuillez croire que vous nous honorez grandement par cette comparaison. Notre gérant vous lance un défi avec un enjeu de \$10, à l'aréna de Valleyfield avec deux arbitres neutres, peut-être que cette proposition vous donnera satisfaction. C'est pour la 2e fois que nous vous lançons ce défi. Espérons qu'il sera relevé. Nous ne voulons pas engager de polémique au sujet de cette partie du 2 février où vous n'êtes pas sortis avec les honneurs de la victoire.

Le jeu de cette partie de Châteauguay a manqué de cohésion de part et d'autre. St-Timothée eut l'avantage du jeu et s'assura la victoire par le compte de 7 à 4. Arbitre, M. Urgel Leduc.

Le gérant du Club de St-Timothée lance un défi à tout club de la région.

Un fervent du guret.

## Fourrures pour Printemps et Automne

La fourrure la plus en vogue pour garnir manteaux de printemps, et costumes, est sans contredit:

### LE RENARD

Un choix de dix (10) couleurs différentes pouvant convenir à toutes les teintes de manteaux.

VOYEZ notre grand choix de collets, dans les teintes: SUN-TAN • BUTTER-BEIGE • LYNX-TAN • BRUN • PLATINE • ECLIPSE • ARGENTE • CROISE • BEIGE • ROUGE.

TOUS CES COLLETS SONT FAITS DANS NOTRE ATELIER

VOUS ACHETEZ DONC DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER, AUX PRIX LES PLUS BAS.

Les prix varient de \$10.00 à \$36.00



47, DU MARCHE,

VALLEYFIELD

TEL. 552



# La Campagne de Souscription

Les derniers rapports indiquent qu'à la fin de sa première semaine, la campagne de souscription de la Croix-Rouge a recueilli \$684,347.

Dans toutes les régions du Canada, dans les villes comme dans les villages, tout le monde travaille pour que soit atteint au 15 mars l'objectif de \$10,000,000.

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'objectif de la province de Québec est de \$2,250,000. Dans toutes les campagnes précédentes, notre province a sursouscrit son objectif; nous espérons qu'il en sera encore ainsi, car les besoins de la Croix-Rouge vont grandissant.

Si nous pensons un instant aux oeuvres importantes de la Croix-Rouge, si nous pensons que des centaines de milliers de combattants et de civils profitent de ses bienfaits, nous n'épargnerons rien pour appuyer cette société humanitaire.

Par exemple, il y a l'oeuvre vitale des colis de vivres distribués aux prisonniers de guerre.

Chaque semaine de l'année, la Croix-Rouge expédie outre-mer 100,000 colis de vivres pour les camps d'internement en pays ennemi. Chaque colis contient une carte que le prisonnier doit signer pour attester qu'il a reçu le colis. Et cette carte est retournée à la Croix-Rouge canadienne, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale. Ces centaines de milliers de cartes sont soigneusement conservées.

La plupart des prisonniers de guerre inscrivent un mot de remerciement sur les cartes. En voici quelques-uns:

"Un gros merci pour vos colis de chaque semaine." "Les colis de la Croix-Rouge sont une vraie bénédiction. Des millions de meris!" "Mes deux frères sont ici à notre camp. Nous recevons chacun un colis de la Croix-Rouge. Comment vous exprimer toute notre gratitude?" Un jeune garçon de 12 ans a même écrit à la Croix-Rouge qui envoie des colis de vivres à son père interné en Allemagne: "Je sais, dit-il, ce que vous faites pour mon papa. Je ne l'oublierai jamais." Rien de plus émouvant que de lire ces cartes venues de toutes les parties de l'Europe occupée. Tous les prisonniers déclarent que les aliments arrivent en bon état et qu'ils leur sauvent littéralement la vie.

Cela prouve que les colis atteignent réellement les prisonniers de guerre, grâce à la merveilleuse organisation de la Croix-Rouge internationale.

En cette cinquième année de la guerre, le nombre des prisonniers ne cesse d'augmenter. Et nous savons par les rapatriés que sans les aliments de la Croix-Rouge, les internés dépériraient rapidement, faute d'une alimentation suffisante. Beaucoup même en subiraient les graves conséquences pendant toute leur vie.

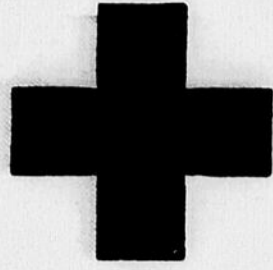
On comprend qu'une telle oeuvre ne peut ralentir, même un seul jour. Pour les prochains douze mois, elle exigera un déboursé de \$5,500,00.

Ces colis aux prisonniers de guerre ne sont qu'une des nombreuses oeuvres de la Croix-Rouge canadienne. Si les prisonniers de guerre comptent sur les colis, nos combattants blessés comptent aussi sur le sérum sanguin fourni par la Croix-Rouge. Aux soldats, aux marins, aux aviateurs, la Croix-Rouge procure en outre des articles de laine; aux combattants hospitalisés, elle procure des pansements chirurgicaux et autres articles indispensables; aux populations civiles de plusieurs pays occupés, elle envoie des vêtements et des vivres. C'est donc l'humanité souffrante que la Croix-Rouge canadienne se dévoue sans compter et qu'elle sollicite votre appui.

Vous avez là quelques-unes des raisons qui doivent vous inciter à donner généreusement. Soyons heureux de n'avoir pas connu les horreurs de la guerre et d'être capables de faire preuve de générosité.

Pendant que nous vivons ici paisiblement, des milliers des nôtres s'imposent outre-mer des sacrifices inouïs. Et ce sera encore plus dur lorsque viendra le moment des puissantes offensives alliées. La Croix-Rouge se prépare, en accumulant des réserves en des endroits stratégiques. Il faut même qu'elle procure du sérum sanguin aux combattants blessés, qu'elle envoie des vivres à nos compatriotes internés en pays ennemi.

Répondons à nos sentiments de générosité, et souscrivons largement à la Croix-Rouge canadienne, notre représentante auprès de ceux qui combattent et de ceux qui souffrent.



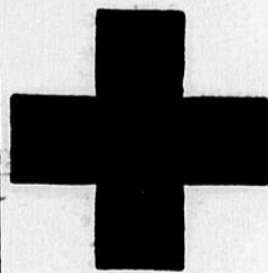
Une oeuvre  
qu'il  
faut  
encourager



La Maison de la Croix-Rouge, à Montréal, est le point de rassemblement de tous les articles fabriqués par des bénévoles dans les nombreuses sections de notre province. La très grande majorité du personnel se compose de volontaires qui se dévouent sans aucune rémunération.

## Alliance Nationale

Assurance-vie (tous genres) et accident-maladie  
Bureau 183, Salaberry Téléphone 853  
J.-E. GUYON, gérant  
M. EUSTACHE LANGEVIN, organisateur  
Représentants locaux:  
M. J. LEGAULT, M. A. BOUTIN, M. C. MORIN



Le sérum sanguin fourni par la Croix-Rouge canadienne a sauvé la vie de milliers de combattants sur les champs de bataille. On voit ici un blessé recevant une transfusion sanguine pendant que le chirurgien examine sa jambe fracturée.

Nous demandons donc à tous ceux qui ne peuvent contribuer à la banque de sang d'affirmer leur patriotisme et leur bonne volonté en faisant parvenir aux solliciteurs de la campagne, quelques sous qui aideront à défrayer les dépenses encourues par les cliniques mobiles et les autres oeuvres indispensables de LA CROIX-ROUGE CANADIENNE.



Photo prise dans une clinique de la Croix-Rouge, où des donneurs et des donneuses bénévoles font le sacrifice d'un peu de leur sang pour aider les combattants blessés. La Croix-Rouge a neuf cliniques de ce genre dans la province de Québec, avec un objectif de 3,000 prélèvements par semaine.

## Bélanger & Godbout

ASSURANCES GENERALES,  
Bureau de placements

48, Ste-Cécile

Valleyfield, P.Q.

## The Montreal Cottons Ltd.

Valleyfield



# Un témoignage non équivoque



Lorsqu'arrivèrent à Montréal les Canadiens rapatriés du Japon, la Croix-Rouge canadienne leur fournit les vivres, les vêtements et même le logement. Tous les rapatriés firent de grands éloges de la Croix-Rouge.

de deux qui eurent à bénéficier des bienfaits de la Croix-Rouge



Sgt. DONAT GALARNEAU

Valleyfield, Qué.,  
le 17 février 1944

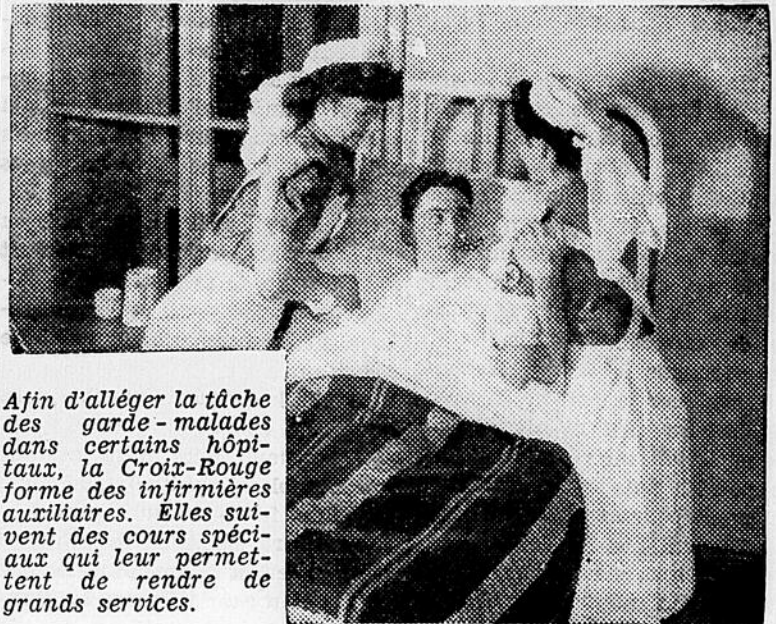
Nous apprenons que la Croix-Rouge vient d'organiser une nouvelle campagne de souscription commençant le 28 courant.

Permettez-nous de vous dire, qu'en étant un des nombreux soldats qui ont eu à tirer des avantages de cette organisation, nous sommes juger de l'immense bien que la Croix-Rouge nous procure sur les champs de bataille.

Vous ne sauriez croire comme elle est indispensable, et comme elle nous apporte des secours de toutes sortes qui sont appréciés à leur juste valeur.

Comme soldats de l'armée canadienne qui ont déjà reçu, nous tenons à remercier tous les généreux donateurs des campagnes précédentes, et nous pouvons les assurer de la gratitude de toute l'armée pour leur générosité à venir.

Sgt. DONAT GALARNEAU  
Sgt. RAOUL HAINAULT



Afin d'alléger la tâche des garde-malades dans certains hôpitaux, la Croix-Rouge forme des infirmières auxiliaires. Elles suivent des cours spéciaux qui leur permettent de rendre de grands services.

## Dandurand & Frère

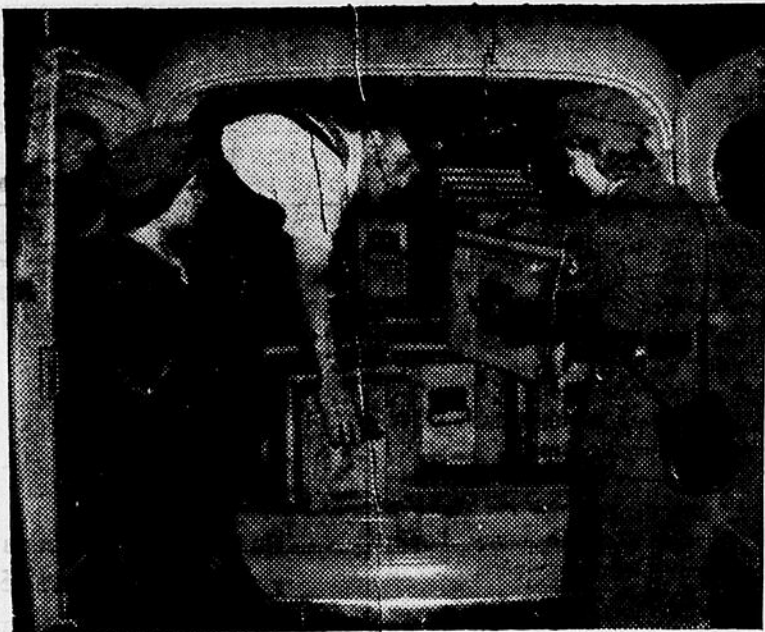
BOIS DE CONSTRUCTION

178, Jacques-Cartier

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 540

"UNE OEUVRE ADMIRABLE"



Des volontaires de la section du Transport de la Croix-Rouge transportent des boîtes de sérum sanguin. Recueilli dans les cliniques de la Croix-Rouge, le sang des donneurs est asséché puis expédié sur les champs de bataille et aux hôpitaux d'outre-mer.

## J. O. Clermont Limitée

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PORTES ET CHASSIS

39, rue Napoléon

Valleyfield, P.Q.

## ASTEN HILL

..... Ltd.

Valleyfield, P.Q.

"DU SECOURS BIEN MERITE"



Parmi les Canadiens rapatriés récemment du Japon se trouvaient plusieurs missionnaires catholiques. On voit ici deux religieuses à qui des membres de la Croix-Rouge donnent des rafraîchissements à leur arrivée à Montréal.



Sgt. RAOUL HAINAULT

## Valleyfield Silk

Mills Ltd.

VALLEYFIELD



## Il ne faut pas penser...

(Suite de la page 9)  
de-Valleyfield, et avec Salaberry-de-Valleyfield toute notre population. M. le Maire, vous souhaite la plus cordiale bienvenue en notre Cité. Et nous formulons le vœu de pouvoir vous compter à nouveau parmi nous dans un avenir rapproché.

M. Marc Viau présenta, à la suite de ce discours, le conférencier invité, son Honneur le Maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. Il relata brièvement quelques étapes de la vie de M. Raynault, et démontra bien aux assistants que le sang qui coulait dans la veine du maire de Montréal était du sang de canadien-français.

Son Honneur le Maire Raynault prit à son tour la parole. Il avertit l'auditoire qu'il n'était pas un conférencier ni un "discoureur" en trois points, mais qu'il était venu simplement pour exprimer une idée qui lui tenait à cœur.

Il parla tout naturellement, au début de son allocution, de la grande métropole du Canada, Montréal. Il conseilla aux citoyens de Valleyfield d'aimer Montréal, et de tâcher de lui conserver son titre de métropole du Canada. Si la grande ville a pu recevoir, par la voie des journaux tout dernièrement, une publicité fâcheuse, il faut voir, à côté de ces ombres, les magnifiques éclats du tableau, et le rayonnement que la grande cité jette sur le pays, tant au point de vue moral et intellectuel, qu'au point de vue commercial et industriel.

"Enfin, on y pense", est venu nous dire M. Raynault. Voilà le sujet au titre bien imprécis, quoique significatif, de la causerie du maire de Montréal.

M. Raynault a su informer ses auditeurs, du grand besoin qu'il existe pour chacun d'aider, dans la mesure du possible, celui qui à côté de soi, est moins bien partagé qu'on peut l'être.

Il est important de bien comprendre cette idée. Les révolutions ont été bien moins souvent une question d'idée qu'une question de crever de faim. Quand les hom-

mes ont le ventre plein, ils ne créent pas de révolutions.

M. Raynault s'est acharné à démontrer que dans la vie, il ne fallait pas penser seulement à soi-même. En se plaçant au point de vue social, M. Raynault a prôné en somme la grande loi évangélique qui veut que l'on s'aime les uns et les autres, et que nous sommes la grande loi évangélique qui veut que l'on s'aime les uns et les autres, et que nous soyons tous frères.

Oui, on y pense aujourd'hui, ou du moins on essaie d'y penser. Et c'est à force de se mettre cette vérité devant les yeux, et les obligations qu'elle comporte au point de vue réalité, que l'on parviendra à équilibrer le marasme possible dans la période de l'après guerre.

M. Raynault s'est avéré un causeur aimable et spirituel, aidé d'une éloquence facile et qui s'impose.

M. Albert Lemieux remercia le conférencier, et commentant les paroles si bien exprimées par M. Raynault, il ne put conclure que le maire de Montréal faisait figure de "papa spirituel et national".

Mgr P. E. Léger adressa aussi la parole aux assistants. Il souligna la teneur de l'allocution de M. Raynault, et fit remarquer que le sujet choisi par M. Raynault, avait été ainsi choisi parce que l'orateur ressentait réellement l'importance de son idée. Bien plus, c'est parce qu'il avait été en maintes occasions, à l'état d'en pratiquer la vertu.

M. le chanoine H. Julien, curé du Sacré-Coeur, se déclara fier de voir en M. Raynault, non seulement un canadien-français convaincu, mais aussi un homme qui, établi dans une des paroisses de l'est de Montréal, n'avait pas quitté son milieu pour aller demeurer dans les quartiers des "hauts collets", après son accession au poste de premier magistrat de la métropole.

M. Primeau, en terminant la série de ces brèves allocutions, exprima le désir de revoir M. Raynault à Valleyfield, dans un avenir rapproché, et souhaita à celui-ci une bienvenue toujours cordiale.

## Le relevé du comité...

(Suite de la page 9)  
de Valleyfield, est une des plus productrices de l'Est du Canada. Sur ces fermes on trouve de nombreux troupeaux enregistrés de vaches Holstein, Ayrshire et Jersey. L'événement de l'année est certainement l'exposition annuelle des produits agricoles qu'on tient à Ormstown, Huntingdon, Howick et Havelock.

On trouve également dans les régions de Franklin, Havelock et Covey-Hill de nombreux vergers de variétés différentes. Des milliers de pommmiers apportent chaque année d'estimables revenus à leurs propriétaires. D'autres régions ont pour spécialité la culture du lin et du tabac; industries qui ont depuis

"Lait concentré" est une expression générale employée en premier lieu pour désigner les produits contenant en volume réduit tous les éléments constitutifs du lait. Ces produits sont le lait évaporé, le lait condensé sucré et la poudre de lait entier. Souvent, l'expression comprend maintenant les sous-produits concentrés, comme la poudre de lait écrémé, qui contient tous les solides du lait sauf la matière grasse, et la caséine qui est un sous-produit du lait écrémé.

Avant de devenir président de la Commission des prix et du commerce, M. Donald Gordon était gouverneur adjoint de la banque du Canada et organisateur de la Commission du Contrôle du change étranger.

quelques années connu un développement très intéressant.

Le comité de Beauharnois est reconnu comme un endroit tout choisi pour la mise en conserve. On trouve une usine de "conserverie" à Ste-Martine et une autre à Valleyfield. De larges gisements de silice dans cette région, permirent à l'industrie du métal de s'y implanter.

Dans la région qui s'étend d'un bout du comté de Huntingdon à l'extrémité de Valleyfield, la principale industrie est celle du beurre et du fromage. Des fabriques privées, ou succursales de grandes compagnies, opèrent à cet endroit. Toutes les fermes sont exploitées sur une base scientifique pour donner un plus grand rendement agricole.

(A suivre)

## Armand, Vinet...

(Suite de la page 16)  
avec les Braves, de façon irrégulière, a été le vainqueur du concours de popularité des Braves de Valleyfield, organisé par la maison Laniel et Fils Enr'g, horlogers-bijoutiers. La coupe du vainqueur a été offerte par MM. Laurent Laniel et Josaphat Laniel, co-propriétaires de cet établissement, accompagnés de M. Arthur Vinet, vice-président de l'équipe des Braves.

Vinet a compté le premier point des Braves à la partie de jeudi soir, tandis que Armand a compté deux points au cours de la même joute.

Les deux coupes seront exposées au club Touriste, dont M. Romauld Théorêt est le propriétaire. On sait aussi que M. Théorêt est le secrétaire de l'équipe des Braves de Valleyfield.

## Quelques modifications aux règlements de la chasse dans la province

En vertu d'un arrêté ministériel adopté récemment à la recommandation du ministre de la Chasse et de la Pêche, la période pendant laquelle il est interdit, dans la province de Québec, de chasser ou de prendre certains animaux à fourrure a été modifiée comme suit, les dates entre parenthèses indiquent la période de prohibition d'autrefois:

- 1—La loutre, entre le 1er mars et le 14 novembre de la même année, inclusivement (1er avril-15 décembre);
- 2—Le vison et la martre, entre le 1er mars et le 31 octobre de la même année, inclusivement (1er avril-1er novembre);
- 3—Le pékan, le loup-cervier et le chat sauvage, entre le 16 mars et le 31 octobre de la même année, inclusivement (1er avril-1er novembre).

Ces modifications aux règlements de la chasse prennent effet immédiatement.

## Châteauguay

Miles Marthe et Suzanne Desparois, MM. Léo et René Lavoie de passage à Montréal, dimanche soir dernier.

M. et Mme Placide Ouellette de Ville St-Pierre, ont passé la fin de semaine dernière à Châteauguay, les invités de M. et Mme Paul Hallé.

Dimanche dernier, Mme Alfred Dorais recevait: Mme J.-Edouard Laberge, Rémi et André Laberge de Ste-Martine, M. et Mme Léopold Boulianne, Miles Irène Berthelot et Réjane Boulianne de Montréal et Mlle Françoise Laberge de St-Télesphore.

M. François-Charles Reid, Mlle Anne-Marie Reid, MM. Adrien, René et Pierre Bannon de Ste-Philomène, ont passé le dimanche à Châteauguay chez M. Gérard Reid.

Mme J. A. Boisseau est de retour à Châteauguay, après avoir passé quelques semaines à Montréal chez Mme Donat Plante.

## Visite de nos apiculteurs aux Etats-Unis

Un voyage d'étude de trois mois à une délégation de producteurs de miel

Huit spécialistes en apiculture viennent d'être délégués par le ministère provincial de l'agriculture pour se rendre en Georgie et en Floride pour y étudier les possibilités d'importer des essaims d'abeilles. Ce sont tous des experts spécialisés dans la production des reines. Leur voyage est de trois mois. La région de Châteauguay est bien représentée dans cette délégation par M. Joseph Rose de St-Urbain, M. Roch Caron de Châteauguay; par M. Florent Doyon de St-Isidore, pour la région de Laprairie.

Grâce à la coopération du gouvernement, les apiculteurs de la province pourront se procurer toutes les abeilles voulues pour s'assurer une grosse production de miel.

Le but de cette visite des nôtres aux Etats-Unis est de s'assurer de tous les paquets d'abeilles dont les producteurs de miel auront besoin. La forte demande et le manque de main d'oeuvre sont les causes de cette initiative.

## St-Etienne

RAPPORT SCOLAIRE

Ecole St-Edouard no 3

Mentions honorables de février.

7e année: Monique Leduc, Marie-Marthe Montpetit, Romuald Mallette.

6e année: Fleurette Côté, Richard Côté.

5e année: Jeannine Poissant, Réjeanne Faubert.

4e année: Huguette Leduc.

3e année: Denise Côté, Jacques Ménard, Jeannine Mallette, Claude Brault.

2e année: Georgette Leboeuf.

1ère année: Hélène Amyot, Rosaire Côté, Jacques Brault.

M. Joseph Laberge de Montréal de passage à Châteauguay dimanche dernier, chez son père, M. Philorum Laberge.

Mme Alphonse Reid de Maple-Grove, était de passage à Châteauguay la semaine dernière, chez sa soeur, Mme Médéric Lécuyer.

M. et Mme Jean Burgoyne de Verdun ont passé la fin de semaine à Châteauguay chez M. Zotique Reid.

M. Germain Dubuc et Mlle Ghislaine Dubuc ont passé la fin de semaine à Montréal chez leur grand-mère, Mme A. Dubuc.

Mme Michel Dorais a passé la semaine dernière à Beauharnois, l'invitée de sa soeur, Mme Henri Boyer.

Bonne fête à Mme Joseph Edouard Laberge de Ste-Martine, le 12 mars, de la part de Réjane Boulianne, Suzanne, Jean-Pierre et Marc-André Dorais.

Mlle R. Marchand, conférencière du gouvernement provincial, a passé deux semaines à Châteauguay, pour donner des cours de couture aux membres du Cercle des Fermières. Une quarantaine de dames et demoiselles, ont suivi ces cours avec assiduité et sont enchantées de l'utilité de ces leçons.

Naissance

A l'hôpital St-Mary's, le 17 février 1944, à M. et Mme Edmund F. McElroy, née Yvette Daoust, de Châteauguay Bassin, est né un fils baptisé Edmund Patrick Daniel par le R. P. David Beaugard, O.F.M. Parrain et marraine: M. et Mme Patrick John McElroy. Porteuse: Mme Edouard Gauthier.

## Bellerive et Révélation sont défaits

Dimanche dernier à l'aréna de Valleyfield — Journée désastreuse pour les équipes de hockey de Valleyfield

La journée de dimanche dernier a été désastreuse pour les équipes de hockey de Valleyfield.

Pendant que les Braves se rendaient à Lachine pour s'y voir infliger une défaite de 6 à 4 aux mains des Cyclones de Canadian Wright, deux autres équipes, Bellerive et Révélation, toutes deux de Valleyfield, subissaient aussi la défaite respectivement contre le Mont Saint-Louis et les Volants de Lachine.

Dans la première partie de ces deux joutes qui eurent lieu à l'aréna de Valleyfield dimanche dernier, le club Bellerive a perdu contre le Mont Saint-Louis par le score de 9 à 6. Howie Morenz junior brilla pour l'équipe victorieuse, ainsi que Bélanger, Rousse, Dion et Lato furent en évidence pour Bellerive.

Dans la deuxième joute, les Volants de Lachine, qui rendaient visite au club Révélation, ont eu raison de celui-ci par le score de 7 à 4. Godbout, Bisailon et A. Philie, se signalèrent pour le Révélation.

Ces deux défaites des clubs locaux, ajoutées à la défaite des Braves, ont complété une journée sportive entièrement désastreuse.

S'il est d'usage que les pires calamités sont le prélude de grands événements heureux, notre superstition nous portera à croire que les Braves sortiront vainqueurs de la série finale de la ligue Montréal Inter-médiaire.

## Trois de nos dentistes à Montréal

Ils suivent un cours spécial à l'université

Les dentistes Armand Clairmont, de Valleyfield, J. E. Caza, de Huntingdon, et Arthur Marchand, de Beauharnois, ont assisté à une série de cours sur l'art dentaire donnée à l'université de Montréal, au cours de la dernière semaine.

Plusieurs spécialistes en dentisterie, tels que les Dr Sylvestre de l'Unité Sanitaire, Geoffrion de l'université de Montréal, Carpentier également de Montréal et le Dr Morgan de l'université Marquette, de Wisconsin, donnèrent de fort intéressantes causeries qui ont beaucoup aidé au perfectionnement de nos dentistes dans la destinerie préventive pour les enfants.

## Une autre initiation sera tenue le 9 avril

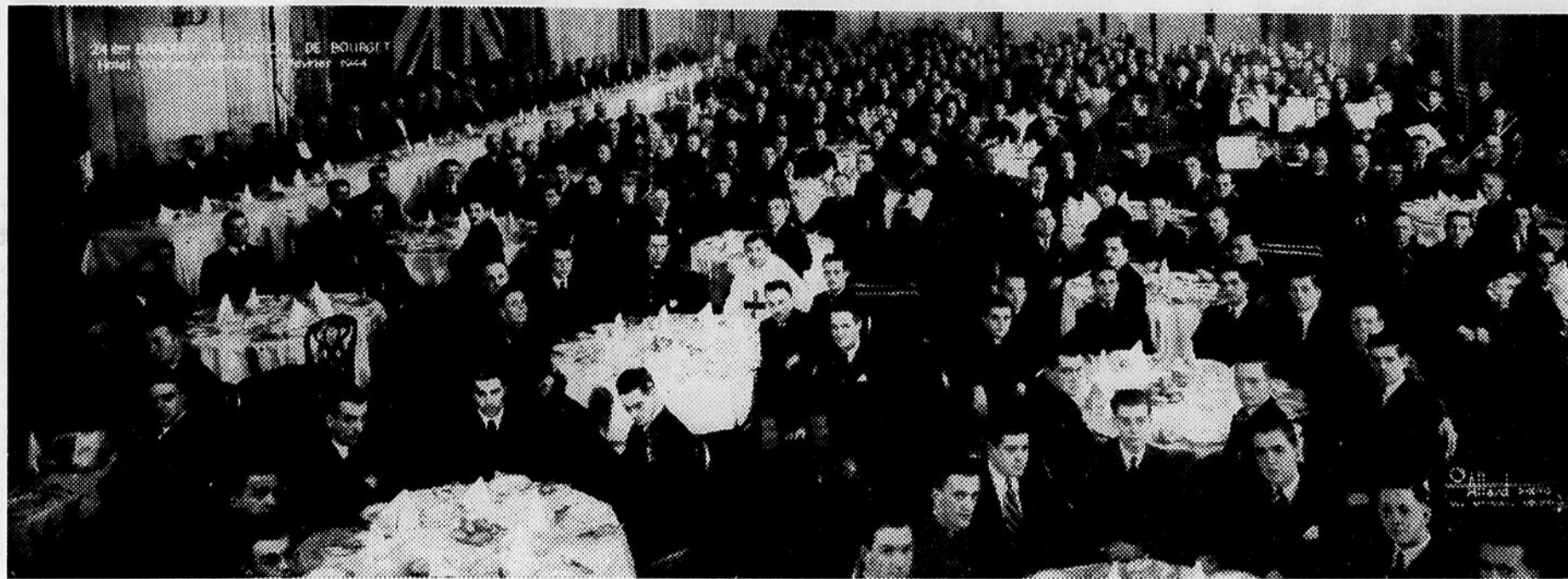
La liste des candidats s'allonge tous les jours

Vu le nombre toujours grossissant d'aspirants à la Chevalerie de Colomb, le conseil 1180 a décidé de tenir une autre initiation le dimanche 9 avril prochain, dans ses salles. On remarquera que cette date est aussi celle du jour de Pâques, une excellente journée pour ces nouveaux (Suite à la page 13)

## VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE?

Tout le monde sait aujourd'hui que les journaux du pays, quotidiens comme hebdomadaires, sont à la merci du rationnement du papier et les lecteurs de journaux et de revues ont même noté qu'ils leur parviennent maintenant avec un nombre de pages beaucoup plus restreint. Qu'on le veuille ou non, il faut se conformer au quota fixe et les journaux doivent être adressés aux seuls abonnés. L'abonnement payé est maintenant strictement obligatoire. Nous demandons donc à tous nos abonnés de collaborer avec nous afin de faciliter notre tâche. A partir du 1er avril, nous rayons de nos listes tous les abonnements non payés afin de ne pas épuiser notre réserve de papier à journal qui peut servir à d'autres travaux d'impression essentiels.

AU BANQUET DES ANCIENS DE BOURGET A MONTREAL



Plusieurs centaines d'anciens élèves du Collège Bourget, Rigaud, se réunissaient à Montréal ces jours derniers à l'occasion de la réunion annuelle des élèves de cette institution. On remarquera sur cette photo

plusieurs citoyens de la ville de Valleyfield qui ont fait leurs études au Collège Bourget à Rigaud.

DECEDE



M. EDDIE CARRIERE, citoyen avantageusement connu dans St-Louis de Gonzague et les environs, décédé ces jours derniers à l'âge de 40 ans. Nous offrons nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

M. Eddie Carrière est décédé, le 3 février dernier, à l'âge de 40 ans. Les funérailles ont eu lieu le lundi, 7 février, et le défunt a été inhumé à Ste-Agnes-de-Dundee.

Eddie Carrière laisse dans le deuil sa mère Mme François Carrière; une fille, Lorraine Carrière; trois soeurs: Mme Emery Latour, Mme Hélène Hurteau, Mme Melvina Galipeau; huit frères: Frank, Adélar, Samuel, Lawrence, Wilfred, Clarence, Hormisdas, Hermann; il laisse également 21 nièces, 19 neveux, et trois tantes: Mme Henry Ouimet, Mme Rose Carrière, toutes deux de Massena, N.Y., et Mme Mary Carrière, de Ste-Agnès; trois oncles: Sylvestre Carrière, de Massena, Henry Ouimet, et Cléophas Carrière, tous deux de Cornwall.

La mère du défunt et la famille remercie tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à cette occasion.

Une autre initiation

(Suite de la page 12)

membres de connaître les principes de l'Ordre.

M. le Grand Chevalier nous apprend de plus que le premier et le deuxième degré seront donnés dans l'après-midi, tandis que le troisième sera tenu durant la soirée.

Cette initiation est motivée principalement par la liste imposante de nouveaux noms que le cercle de Huntingdon présente. Dans cet endroit il se fait actuellement un travail considérable de recrutement et l'on a du prendre la décision de tenir une initiation à leur intention.

D'autres détails importants seront publiés dans ce journal la semaine prochaine.

On demande 3c de plus par heure

POUR TOUS LES OUVRIERS DES SALLES DE CUVES DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM

Dans un nouveau mémoire qui sera présenté au Conseil régional du travail, par l'Union internationale des ouvriers de l'aluminium, on insistera sur le bien-fondé de la demande des représentants de cette union qui réclame une augmentation de salaires générale de trois cents de l'heure pour tous les ouvriers des salles de cuves de l'industrie de l'aluminium dans toutes les usines canadiennes.

Dans une conférence de presse que le représentant de la Fédération américaine du travail, M. Philippe Cutler a accordée aux journalistes, samedi, ce dernier a exposé les points sur lesquels les chefs de l'union s'appuient pour réclamer l'augmentation demandée. Les autorités de l'Aluminium Co. of Canada, de leur côté, s'opposent à l'augmentation, prétendant qu'elles seront forcées de fermer les usines canadiennes si de nouvelles augmentations de salaires sont accordées, cet accroissement ne leur permettant pas de faire concurrence aux usines de l'étranger. Voici les points allégués dans la mémoire de l'union:

1—A l'usine de Beauharnois, 27 hommes ont la surveillance de 150 cuves, tandis qu'à l'usine de Sheffield Alabama, où les salaires sont à peu près les plus bas aux Etats-Unis, 30 1/2 hommes seulement ont la surveillance de seulement 120 cuves.

2—Les salaires au Canada sont d'environ 40 pour cent inférieurs à ceux qui sont payés dans la même industrie aux Etats-Unis.

3—A une conférence qui eut lieu récemment à Louisville, Kentucky, les délégués des diverses unions d'ouvriers de l'aluminium ont adopté une résolution réclamant un embargo sur tous les envois d'aluminium du Canada aux Etats-Unis, tant que les conditions de travail chez les ouvriers canadiens n'auront pas été améliorées.

4—Les délégués ont signalé que les salaires payés dans les usines canadiennes constituent une concurrence pour les usines américaines et pour le standard de vie des ouvriers américains. Le président de la Fédération américaine du travail, M. William Green, présidera un comité qui rencontrera un comité sénatorial dans le but de discuter l'affaire de la différence des conditions de travail dans les usines d'aluminium du Canada et des Etats-Unis.

LE HEROS DU JOUR



Z2593- Le major PAUL TRIQUET, 35 ans, de Cabano, comté de Témiscouata (Qué.), dont on a annoncé ces jours derniers qu'il avait mérité la plus haute décoration de l'Empire britannique, la Victoria Cross (V.C.), pour action d'éclat à la bataille d'Ortona, en Italie, au milieu du mois de décembre dernier. Il est le fils du major F.-Georges Triquet, 63 ans, des Fusiliers du St-Laurent, qui vint s'établir de France au Canada il y a une trentaine d'années et qui fit la dernière guerre dans l'armée française. Le grand-père et l'arrière-grand-père du héros d'Ortona s'illustrèrent aussi sur les champs de bataille dans l'armée française. Le major Triquet, V.C., est le deuxième Canadien à recevoir cette décoration durant la guerre actuelle et le troisième membre du Royal 22e Régiment à mériter cet honneur, les deux autres ayant été décorés à titre posthume au cours de l'autre guerre.

(Photo Armée canadienne outre-mer)

Année de progrès pour Melchers Distilleries

Le bilan financier de Melchers Distilleries Limited pour l'année 1943 montra des résultats très satisfaisants. Les profits bruts d'opération, sous réserve d'une somme adéquate pour la dépréciation et le paiement des impôts, accusent une augmentation record de 47%. Si les profits nets sont, en dernière analyse, moindres que l'an dernier, à cause des taxes que votre compagnie doit solder et qui s'élèvent à plus de \$232,000, ils sont plus que suffisants pour garantir les divi-

dendes privilégiés. En outre, la situation financière de la compagnie est meilleure que jamais grâce au remboursement d'un prêt de \$325,000 consenti par la banque et d'un accroissement de \$125,000 au fonds de roulement qui passe à \$956,529. L'actif réalisable en espèces et en obligations du gouvernement s'élève à \$147,000 comparé à \$34,900 l'an dernier. Les inventaires accusent une réduction raisonnable.

Les profits sur les opérations s'établissent à \$598,069 à rapprocher

Honneur au mérite

Notes de février 1944 — Ecole St-Joseph, St-Timothée

- 8e année: Robert Miron, 84; P. P. Provost, 82; Joseph Maher, 80.
  - 7e année: Viateur Pilon, 79; Léo Syms, 78.5; Roland Mercier, 73.5.
  - 6e année: Hubert Leduc, 89.
  - 5e année: Roland Roy, 77.
  - 4e année: Jacques Bellemare, 86.7; Jean Séguin, 86; J. C. Lefebvre, 82.
  - 3e année: Jacques Beaudry, 92.6; Gérard Auclair, 91.3; Yvon Charpentier, 88.6.
  - 2e année: Jacques Laberge, 89; Liguori Tessier, 88; J. G. Vigneault, 87.
  - 1ère année: Gaétan Gariépy, 91; Marcel Daoust, 87; Gilles Tremblay, 83.
- J. E. Ouellette, c.s.v., directeur.

POULETTE DE LA VICTOIRE



On voit ici une des fameuses poulettes de M. Martial Lemieux, agent des meilleurs Poussins certifiés de Couvoirs réputés. La poulette a mérité à juste titre le nom de poulette de la victoire puisqu'elle a pondu deux oeufs à la fois. On remarque sur la vignette les deux oeufs reliés par un tube.

D'ici le 31 mai, les coupons "D" de votre carnet de rationnement vous permettent d'acheter 40 onces liquides de sirop d'érable. A partir du 1er juin, la valeur de chaque coupon sera de 24 onces.

de \$407,294 en 1942 et de \$238,875 il y a deux ans.

**La FAIBLESSE**  
 PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
 Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
 Pâleur, Irrégularités  
 Fatigue, Nervosité, Périodes douloureuses  
 Faiblesse, Manque d'Appétit  
 Douleurs de Dos, de Reins  
 Troubles internes essentiellement féminins  
**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES**  
 POUR LES FAIBLES ET FEMMES FAIBLES  
 Ce Chimique FRANCO  
 Américaine Lee  
 1570, rue St-Denis,  
 Montréal



## Activités nombreuses de l'Unité Sanitaire à Valleyfield au cours de 1943

**UNITE ET DISTRICT SANITAIRE DE LA CITE DE VALLEYFIELD, COMTE DE BEAUHARNOIS.**  
**Rapport des activités pour l'année 1943 finissant le 31 décembre 1943**  
**EDUCATION PUBLIQUE:**  
 Conférences d'hygiène générale, 50; Représentations cinématographiques, 12; Assistance totale, 1160; Imprimés distribués, 3490; Communiqués aux journaux, 44; Familles visitées par les visiteuses d'hygiène, 1425.  
**MALADIES CONTAGIEUSES:**  
 Cas déclarés, 28; Cas non déclarés mais dépistés, 29; Maisons visitées, 159; Maisons affichées, 10; Contacts et cas suspects examinés, 1276; Ecoles visitées, 38; Enfants exclus des écoles, 252; Enquêtes épidémio. [fiche U.C.-24B remplie], 37.  
**MALADIES VENERIENNES:**  
 Enquêtes, 58.  
**TUBERCULOSE:**  
 Cliniques, 33; Personnes examinées, 797; Cas positifs: nouveaux, 18, anciens, 30; Epreuves à la Tubercu-

ne, 41; Visites à domicile, 251.  
**PRODUITS BIOLOGIQUES DISTRIBUES AUX MEDECINS:**  
 Sérums: antitétanique [unités], 10,000, antiscarlatineux [unités], 27,000; Vaccins: antivariolique [pousses], 150, antityphoïdique [c. c.], 7; Nitrate d'argent [ampoules], 14; B. C. G. [traitement], 3.  
**VACCINATIONS ET IMMUNISATIONS COMPLETES:**  
 Vaccination: antivariolique réussie, 778; Immunisation active: diphtérie [immunisation complétée] 1,498, [immunisation de rappel], 67.  
**HYGIENE MATERNELLE:**  
 Conférences et démonstrations publiques, 19; Assistance, 125; Démonstrations à domicile, 46; Visites prénatales, 213.  
**HYGIENE DE LA PREMIERE ENFANCE:**  
 Cliniques de puériculture, 66; Nourrissons examinés [0 à 1 an], 3021; Enfants pré-scolaires examinés [1 à 6 ans] 1356; Nourrissons visités à domicile, 4856; Enfants pré-scolaires visités à domicile, 1475.  
**HYGIENE DE L'AGE SCOLAIRE:**  
 Conférences, 86; Assistances, 3424; Enfants examinés: examen médical, 920, examen physique, 1862; Visites à domicile re: défauts physiques, 254.  
**COURS DE NUTRITION:**  
 Leçons [partie d'une série], 4; Assistance, 28; Enfants ramenés à l'état de nutrition parfait, 10.  
**SALUBRITE PUBLIQUE:**  
 Conférences, 4; Denrées alimentaires: boulangeries, 16, épicerie, 238, restaurants, 118, boucheries, 117, marchés publics, 17, aliments confisqués [lbs], 266.  
 Produits laitiers: laiteries publiques, 57, usines de pasteurisation, 28, vacherie et laiterie du producteur, 110.  
 Eaux et égouts: puits, 4, eaux usées—égouts, 16.  
 Etablissements publics: écoles, 18, salons de coiffures, 47, salles publiques, 8.  
 Approbation d'emplacement: écoles, 4, hôtels, chalets, restaurants, 8, campements pour touristes, 5.  
 Nuisances, 323; Abattoirs et porceries, 45.  
**LABORATOIRE:**  
 Prélèvements: d'eau, 21, de lait,

### Rayonnement de...

(Suite de la page 7)  
 Lyautey écrit dans une lettre: "Je me meurs de la France". Et s'était vrai. Dans les derniers temps de sa vie, il était devenu pessimiste. Lui qui avait toujours besogné au loin pour la France, mais qui avait cessé d'y vivre depuis plus de trente ans, étant revenu s'y installer, avait été frappé de son relâchement. Tout lui semblait désorganisé. La déchéance de l'esprit public le scandalisait. Il était exaspéré surtout par l'absence de sérieux qui, du haut en bas de l'échelle, présidait à l'administration du pays. Quand il voyait la France mal gouvernée, mal gérée, se laissant aller aux facilités de la démagogie politique, il était pris de grandes crises de désespoir.  
 Ainsi de ce livre rayonne une flamme. Cette flamme réchauffera, éclairera encore bien des cœurs, car c'est la flamme éternelle du génie français.  
 Un volume de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25; par la poste: \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

## L'objectif du sixième emprunt de la victoire sera de \$1,200,000,000

Le sixième emprunt de la victoire qui sera lancé le 24 avril, aura un objectif de \$1,200,000,000, a annoncé aux Communes M. Douglas Abbott, assistant parlementaire du ministre des finances l'hon. M. Ilsley.

155, pour diphtérie, 7, pour typhoïde, 1, pour tuberculose, 69.  
**MILLES PARCOURS:**  
 En automobile: officier médical, 4697, inspecteur sanitaire, 3794.  
 En chemin de fer et voiture: officier médical, 160.  
 Officier médical,  
**DR J. A. PATENAUDE.**

Cet objectif de \$1,200,000,000 est le même que celui du cinquième emprunt de l'automne dernier qui a rapporté la somme de \$1,383,275,250. Durant la campagne qui approche, les individus seront appelés à souscrire \$525,000,000 tandis que la section des noms réservés [ceux des corporations, de compagnies d'assurance-vie et autres] devra fournir \$675,000,000.

Les besoins d'emprunts pour la poursuite de l'effort de guerre demeurent immenses et le ministre des finances est confiant qu'une fois encore, partout, les Canadiens

démontreront leur détermination à appuyer les forces armées par une prouesse financière encore plus grande que durant les campagnes d'emprunt précédentes, a dit M. Abbott. La somme de \$1,383,275,250 recueillie durant la récente campagne a constitué un record.

**MAL A LA GORGE?**  
 Contre maux de gorge ordinaires, traité également avec le  
**LINIMENT MINARD**  
 COMPAGNIE DE LA DOULEUR



# LE SYSTEME BANCAIRE EST SOUPLE

Il évolue constamment afin de s'adapter aux besoins changeants du pays

### PAR EXEMPLE...

Vous êtes-vous déjà demandé ce que deviennent vos coupons de rationnement? L'épicier apporte vos coupons de sucre, de beurre et autres à sa banque, laquelle, en tant qu'agent du gouvernement, constate l'identité de millions de coupons utilisés et en fait la comptabilité. Ce gros travail de tenue de livres n'est que l'une des tâches supplémentaires que les banques ont ajoutées à leurs services de guerre.

Une autre de ces tâches, c'est le paiement, pour le compte du gouvernement, des subsides que comporte le contrôle des prix. Une autre encore consiste à effectuer les opérations de change, à titre d'agent du Comité de contrôle des changes étrangers.

Les banques se sont en outre orga-

nisées en vue de desservir à la fois les camps militaires et les nouveaux centres industriels nés de la guerre.

En consentant des prêts à l'industrie et à l'agriculture, elles ont aidé à l'augmentation de la production des matières premières, des armements et des vivres.

Elles ont assuré l'émission d'environ \$5,700,000,000 d'Obligations de la Victoire et de Certificats d'épargne de guerre, tout en prêtant directement leur concours financier au gouvernement au moyen d'avances à court terme.

Elles ont assumé toutes ces tâches malgré le remaniement de leur personnel que leur a imposé l'enrôlement de 8,360 employés de banque d'expérience.

Les exigences pressantes de la guerre ont révélé que les banques canadiennes sont désireuses et capables d'adapter rapidement leurs services à une situation nouvelle. Elles démontrent une fois de plus la puissance du système bancaire, qui a fourni une base financière solide à l'effort économique le plus considérable que la nation ait fait dans toute son histoire, et qui saura avec autant de ressources faire face aux problèmes de demain.

Pour **VIGUEUR ET ENERGIE**  
 CONTIENT LA VITAMINE B ET D EN QUANTITES ESSENTIELLES  
**Nourriture du Dr Chase**  
 POUR LES NERFS



LES BANQUES A CHARTE DU CANADA

LES FAITS DU JOUR



AU CONSEIL 1180 des CHEVALIERS DE COLOMB

VALLEYFIELD

Le Comité de Régie du conseil 1180 a le plaisir d'annoncer qu'une grande assemblée générale sera tenue dans les salles mercredi soir prochain, à 8.30 heures.

Les grandes salles sont en train de subir un ménage complet. Après les réparations apportées voilà qu'on a commencé la peinture.

Dimanche prochain aura lieu la journée catholique. Chacun a du recevoir une carte d'invitation, sur laquelle on peut lire que le matin, à 7.30 heures, une messe sera dite spécialement pour les membres de la Chevalerie dans la crypte de la cathédrale.

cun doit se faire un devoir d'y assister.

Une excellente nouvelle! Mgr P. E. Léger, aumônier du conseil 1180 a bien voulu accepter de donner une série de cours de sociologie aux frères chevaliers.

Le chef Vinet est à Québec

Il assiste au banquet de l'association

Le chef de police M. Jules Vinet, est actuellement à Québec où il prend part aux assemblées et au banquet de l'Association des Chefs de Police et de Pompiers de la Province de Québec.

M. Vinet est directeur du bureau exécutif de cette importante association.

Il sera de retour ce soir ou demain.

DIRECTRICE



Mlle ANNE-MARIE VAILLANCOURT, directrice générale des Cercles des Fermières, qui a accepté de représenter les fermières de langue française au Service des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce à Ottawa.

Statistiques démographiques de 1943

Les naissances dépassent de beaucoup le nombre des décès

Le Dr J. A. Patenaude, médecin hygiéniste de l'Unité Sanitaire du comté de Beauharnois, nous fournit cette semaine un rapport démographique concernant la Cité de Salaberry-de-Valleyfield pour l'an-

Neuvaine à Saint-Joseph, du 10 au 19 mars, à l'Oratoire Saint-Joseph

Vendredi, le 10 mars, commencera à l'Oratoire Saint-Joseph la grande neuvaine préparatoire à la fête de Saint Joseph.

Programme

Son Excellence Mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst, N.B., chantera la messe pontificale vendredi, le 10, à 8 heures.

On y remarque entre autre choses qu'il existe une forte marge entre le nombre des naissances et celui des mortalités.

Table with 2 columns: Category and Count. Includes rows for Naissances (793), Mort-nés (27), Mariages (236), Total de mortalités (177), and a 'DONT:' section with sub-categories like Morts par cancer (13), Maladie de coeur (21), Tuberculose au-dessus de 15 ans (11), Méningite cérébrale (3), et maladies secondaires (129).

MORTALITE INFANTILE:

Table with 2 columns: Age Group and Count. Includes rows for 4 à 1 mois (16), 1 à 5 mois (19), 6 mois à 1 an (9), and 1 an à 6 ans (9).

l'Office de 8.15 heures le soir.

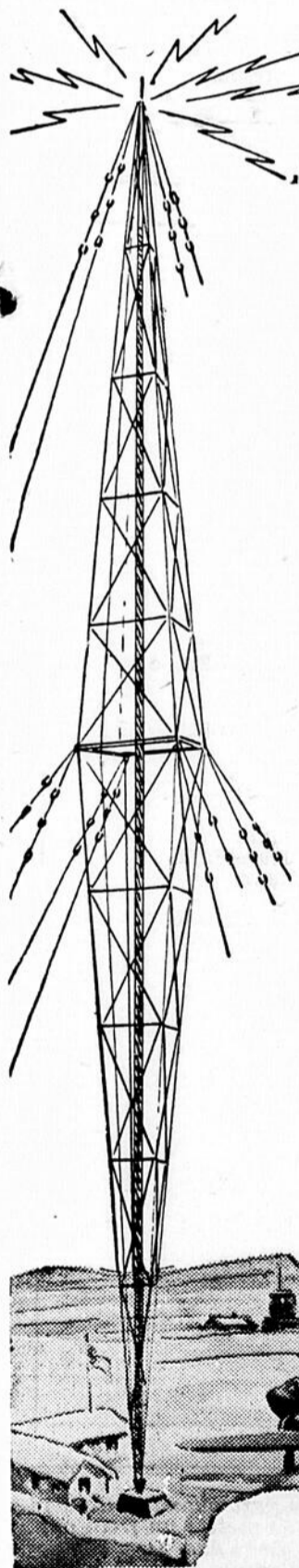
Tous les jours de la neuvaine, il y aura à 8 heures une messe solennelle, célébrée par un évêque aux intentions de tous ceux qui font la neuvaine au Sanctuaire ou chez eux.

A 3 heures, prières à Saint Joseph, sermon par un prédicateur invité pour la circonstance, salut du Saint-Sacrement.

A 8.15 heures le soir, prières, prédication par le R. P. Emile Deguire, c.s.c., salut du Saint-Sacrement.

Un office spécial pour les malades aura lieu à 1.45 heure, les 12, 15 et 19 mars.

On peut maintenant acheter des confitures de bleuets sans coupon de rationnement et cela jusqu'au 1er juillet prochain.



NEIGE DANGER GLACE GRÊLIL VENTS VIOLENTS BANCS DE NEIGE CHEMIN FERMÉ

LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES REGISSENT NOS SERVICES D'HIVER

L'AUTOBUS UTILISE LES MÉTHODES EMPLOYÉES PAR L'AVION

LA Compagnie de Transport Provincial désire bien maintenir partout un service ininterrompu, douze mois par année... mais le climat rigoureux de nos hivers ne le lui permet pas.

Comme l'équipement est rare et que les pièces de rechange sont difficiles à obtenir, nous devons songer aux besoins des services futurs aussi bien qu'aux horaires affectés par la tempête.

En conséquence, afin de réduire au minimum le nombre des autobus tem-

porairement emprisonnés dans la neige, la Compagnie de Transport Provincial a décidé de suivre le système adopté par les compagnies de transport aérien, c'est-à-dire, de modifier ses services selon les prévisions météorologiques qui, vingt-quatre heures par jour, lui parviennent par la radio.

Il nous arrive donc, parfois, d'être obligés de contremander un départ et, naturellement, des passagers s'en plaignent... mais ils peuvent être assurés qu'aucune annulation n'est autorisée sans motif raisonnable.

Quand les prévisions indiquent que les conditions ne seront pas trop inclementes, nous maintenons le service régulier car nos autobus sont assez bien équipés pour faire face aux tempêtes pouvant empêcher les automobiles ordinaires ou les camions légers

de circuler. De plus, ils quittent le garage préparés pour toute éventualité, munis de chaînes si nécessaire.

Les véhicules qui obstruent la voie, parce qu'il ne sont pas équipés pour faire face à une tempête de neige ou à une route glissante, constituent généralement notre plus grave problème.

Nous demandons à nos clients de bien comprendre que lorsqu'un service est temporairement contremandé, c'est parce que la compagnie applique sa politique de "Prudence d'abord".



1188, rue Dorchester ouest - - - - Montréal

**BUVEZ**



... IL  
**ÉTANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOULEZ-VOUS PRENDRE UN BON REPAS?  
RENDEZ-VOUS AU  
**RESTAURANT VICTORIA**  
Cuisinier d'expérience. Service Courtois.  
Repas régulier (à toute heure) 45c et plus.  
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



**LANIEL & FILS Enrg.**  
HORLOGERS-BIJOUTIERS  
23b, rue St-Laurent, Valleyfield  
Assortiment complet de bagues  
et jonc.  
Prix à partir de \$20.00

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE  
**DION**  
LIMITEE  
TEL. 316 VALLEYFIELD

## McIntosh donne la victoire aux Braves

La nouvelle acquisition des Braves de Valleyfield compte un beau point à la dernière minute de jeu pour donner une victoire bien méritée au Valleyfield — Vinet compte le 6e point alors qu'il ne restait plus qu'une seconde de jeu

### AVANCE D'UNE PARTIE DANS LA SERIE FINALE

La semaine dernière le pilote des Braves de Valleyfield, M. Lucien Leduc, obtenait les services d'un excellent joueur d'avant pour sa formidable équipe, les Braves de Valleyfield. McIntosh a prouvé à son pilote hier soir qu'il n'avait pas fait erreur en le faisant signer pour notre équipe. En effet ce joueur compta le point victorieux des Braves alors qu'il ne restait pas une minute de jeu. A la 19e minute les Cyclones et les Braves, qui détaillent présentement pour le championnat de la Ligue Intermédiaire, étaient sur un point d'égalité. Armand et Bastien, accompagnés de McIntosh, lançèrent une attaque dans la zone des Cyclones; le score était alors 6-6. Ce dernier déjoua assez difficilement Filion à quelques pieds de distance.

Les quelques 3000 spectateurs à cette joute ne purent se contrôler tant leur joie était grande. Non satisfait de ce premier résultat Vinet compta le 8e point alors qu'il n'y avait qu'une seconde de jeu avant de terminer la partie. Le score final est donc 8-6 en faveur des Braves de Valleyfield.

Cette victoire donna aux nôtres une avance d'une partie, celle d'hier soir était la 5e joute de la série, 4 de 7, pour le championnat de ce circuit. La 6e partie aura lieu demain soir à Lachine et si une 7e partie est nécessaire elle aura lieu dimanche après-midi à l'Aréna de Valleyfield.

Arbitres: Carter et Sénécal.

#### Première période

1—Cyclones: Brennan	
Lee, Thuot	11.20
2—Valleyfield: Armand	
Bastien, Anderson	11.35
3—Valleyfield: E. Cadieux	14.35
4—Cyclones: Bourcier-Thuot	15.24
5—Valleyfield: P. Cadieux	
Piché, E. Cadieux	16.04

6—Cyclones: Bourcier  
Cameron 17.46  
Punitions: Lessard, Bessette.

#### Deuxième période

7—Valleyfield: Vinet-Joannette 8.00  
8—Cyclones: Thuot-Colby 11.12  
9—Valleyfield: Lessard-Boyer 19.53  
Punitions: Colby, Armand, Renaud, Lessard, St-Pierre, Bessette, Armand.

#### Troisième période

10—Cyclones: Cameron 28  
11—Valleyfield: Lessard  
McIntosh 9.54  
12—Cyclones: Cameron  
Burr, Lee 11.29  
13—Valleyfield: McIntosh  
Armand, Bastien 19.16  
14—Valleyfield: Vinet-Boyer 19.59  
Punition: Renaud.

### Armand et Vinet a l'honneur du club des Braves

Les deux coéquipiers ont été les héros d'une démonstration spectaculaire jeudi soir dernier à l'Aréna de Valleyfield.

Jean Armand, joueur de contre des Braves, a reçu une coupe offerte par la Ligue Montréal Intermédiaire au meilleur compteur de la ligue pour la saison. On sait que Armand s'est classé premier compteur de la ligue, suivi de près cependant par Bastien et Joannette.

M. Bob Lebel, président de la ligue Montréal Intermédiaire, et M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois, et président de l'équipe des Braves, remirent à Armand le trophée Gregory, qu'il pourra détenir jusqu'à la fin de la saison prochaine. Ce trophée deviendra la propriété d'un joueur lorsque celui-ci l'aura gagné trois fois.

Bernard Vinet, le plus jeune joueur de l'équipe, si l'on excepte le jeune Pierre Cadieux qui s'est alligné (Suite à la page 12)

### Avis aux lecteurs et lectrices de cette page de "La Gazette"

Nos lecteurs auront remarqué que la dernière page de notre journal a subi des changements dans l'entête.

Plusieurs commerçants ont profité de cette amélioration pour se faire une bonne publicité.

Nos lecteurs sont invités à consulter ces annonces à chaque semaine. Très souvent, ces annonces leur permettront de bénéficier de magnifiques occasions.

Laniel et Fils Enrg., le Restaurant Victoria, la Cie Dion Ltée, Pepsi-Cola, demandent au public de bien regarder leurs annonces dans ce journal, à chaque semaine. Le public sera le premier à en avoir les bénéfices.

## Les éliminatoires de la ligue de la cité la semaine prochain

Après une année des plus actives, la ligue de la cité commencera la semaine prochaine les séries éliminatoires.

Huit clubs ont fait partie de la ligue de quilles de la cité au cours de la saison 1943-1944. Un arrangement conclu entre les directeurs de chaque équipe a décidé que six clubs participeraient aux séries éliminatoires de la ligue, à la fin de la cédule régulière de l'année.

Cette décision fait que les deux derniers clubs de la ligue, Douanes et Chômage et Mercerie P. E. Bourdon, doivent se retirer des hostilités finales pour laisser leurs six clubs de vanciers se disputer les honneurs de la victoire et la poursuite du championnat.

Le club Salaberry, qui a remporté le trophée offert par la ville de Valleyfield l'an dernier, a terminé la saison régulière en première position, par une marge assez imposante sur ses plus proches rivaux.

Mais cette marge n'émeut pas outre-mesure les autres équipes de la ligue, qui font partie des éliminatoires, et se préparent à faire une dure lutte au Salaberry, afin de lui enlever si possible, le trophée de la cité.

Les éliminatoires commenceront la semaine prochaine. Une assemblée des directeurs décidera les dates des rencontres, ainsi que du banquet annuel offert par la ligue à la fin de la saison, et pour le couronnement des vainqueurs.

### BEAUHARNOIS DESIRE HONORER SES SOLDATS

## "POUR LA PATRIE"

-- Tableau d'Honneur --  
des volontaires de la paroisse  
**SAINT-CLEMENT DE BEAUHARNOIS**  
qui se sont enrôlés dans les forces actives du Canada.

Blair, Gordon Gregory  
Blais, Emmanuel  
Boivin, Robert  
Brière, Gaëtan  
Bugold, Henri  
Byette, Fernand

Faubert, André  
Faubert, Maurice  
Faubert, François  
Frapplier, Marcel

Mallette, Théodule  
Marchand, Paul-Emile  
Ménard, Lucien  
Mercier, René  
Murphy, Jean-Guy

Noreau, Gérard

Pauze, Jacques  
Perrault, Jean-Paul  
Poirier, Edgar  
Poirier, Aurèle  
Poissant, J.-Edouard  
Poissant, Florian  
Primeau, Cyrille

Richard, Gaston  
Rochon, René

Thibert, Gérard  
Trottier, Roger  
Trudel, Lucien

Verth, John  
Viau, Jean-Paul

Warren, Daniel

Cardinal, Marcel  
Castonguay, Germain  
Charlebois, Jean-Paul  
Charlebois, René  
Corriveau, Armand  
Courteau, Jean-Louis

Gagné, Louis  
Gendreau, Bernard  
Gendreau, Gérard  
Gendron, François  
Gendron, Philippe  
Gendron, Albert  
Gervais, René  
Gilbert, Marcel  
Gilbert, Prosper  
Giroux, François  
Godin, René  
Grenier, Rolland

Dagenais, Paul-Emile  
De Laplante, Hubert  
Deschamps, René  
Deschamps, Jean  
Dicker, Guy  
Doucet, Georges  
Dubois, Jean-Paul  
Dufour, Paul  
Dufour, René (1)  
Dufour, René (2)  
Dugas, Maurice  
Daoust, Jude

Laberge, Jean-Paul  
Lafleur, Alexandre  
Lalumière, Armand  
Landry, Philorum  
Laurin, Florian  
Lebel, Paul-Emile  
Leduc, Claude-H.  
Leduc, Gabriel-H.  
Lemieux, France  
Lepage, Armand  
Lepelé, Marcel

## "JE ME SOUVIENS"

C'est ici la liste des noms des fils de la paroisse Saint-Clement de Beauharnois qui sera affiché, sous forme de tableau d'honneur, dans l'église d'ici quelques jours. On peut voir que

Beauharnois a fait sa part quand le Canada demanda de l'aide afin de mettre un frein aux ambitions des peuples de l'Axe. On compte sur cette liste 72 noms de jeunes gens de la paroisse.



**SOYEZ FORT.**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITE ÉPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**  
1840 ST-DENIS, MONTRÉAL